NOS INSTITUTIONS—NOTRE LANGUE—NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

79e ANNEE No. 40 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 4 DECEMBRE 1931

LE SAINT-LAURENT

ET LA CANALISATION DONT NOUS SOMMES MENACES.— L'ATTITUDE DE M. DAVID ET DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.— LES DANGERS QU'OFFRE POUR NOUS LE PROJET.— QU'ON SE RAPPELLE LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.

Le gouvernement provincial ne veut pas de la canalisation du Saint-Laurent. Il a raison. M. Taschereau, il y a quelques années, a dit les motifs de son opposition à la canalisation, et le secrétaire de la province, l'hon. M. David, vient également de se prononcer contre le projet. Parlant à la Législature, de son siège de député et de ministre, M. David a exprimé les vues de son gouvernement. Pour le moment, ces vues paraissent les seules bonnes. La canalisation est une aventure où le Canada aurait bien tort de se fourvoyer. Le projet intéresse grandement les Etats-Unis, mais il est peu prometteur pour le Canada. Comme on l'a dit en certains milieux, M. Hoover compte sur cette dernière carte pour assurer sa réélection à la présidence des Etats-Unis. L'affaire de M. Hoover n'est pas la nôtre. Nous ne voyons pas pourquoi le Canada se saignerait à blanc, encore une fois, pour la seule satisfaction d'aider M. Hoover, qui n'est pas précisément un chômeur, à poursuivre sa carrière. Dans les circonstances, l'attitude de Québec, en face de Washington et de M. Hoover, paraît être la seule logique.

* * *

La canalisation du Saint-Laurent, comme n'a pas manqué de le noter M. David, doit être envisagée sous trois aspects: navigation, énergie électrique, finance. Pour ce qui est de la canalisation, le fleuve tel qu'il est, avec le secours des canaux existants, suffit aux exigences de notre commerce. D'autre part, les deux provinces de Québec et d'Ontario sont suffisamment riches en sources hydro-électriques pour n'avoir pas besoin, d'ici longtemps, de l'énergie que produirait la canalisation. Enfin, le coût de l'entreprise est absolument prohibitif. Il serait d'un demi-milliard, peut-être d'un milliard, et il est absurde de dépenser telle énorme somme pour une chose inutile ou à peu près. Ainsi donc, pour reprendre le résumé de notre confrère *Le Devoir*, "canaliser le Saint-Laurent pour fins de production électrique équivaut à produire de l'électricité pour fins d'exportation, c'est à dire à peu près uniquement pour favoriser le développement économique étranger." Donc, développement inopportun, prématuré, probablement nuisible au progrès industriel de la province de Québec, selon les conclusions de M. David.

* * *

Sans doute, il y a une autre face à la question, et précisément une face qui doit nous inquiéter. Les Etats-Unis sont prêts, paraît-il, à payer tout le coût de l'entreprise. Et pourquoi? On se le demande. La réputation des Américains, en tant qu'hommes d'affaires, d'hommes pratiques, qui ne dépensent pas un sou pour rien, n'est plus à établir. Alors, quelle est l'idée de derrière la tête de ces mêmes Américains, nous offrant de réaliser chez nous, à coup de dollars, la canalisation? Il y a lieu d'être inquiet. D'un autre côté, lors même que nous n'aurions pas à soupçonner un présent intéressé, la canalisation mettrait tout l'est de notre pays, ni plus ni moins, sous la tutelle de Washington. Et la tutelle n'est pas désirable.

* * *

Nous voulons bien prêter à nos voisins américains, dans le présent cas, les meilleures intentions du monde. Mais nous n'avons pas lieu de croire qu'ils ne nous mangeront pas un jour, si l'occasion s'offre bonne. On a rappelé, à propos de cette question de la canalisation, la fable du pot de terre et du pot de fer. Le rapprochement est juste. Le Canada fait figure de pot de terre, et il aurait mauvaise grâce à s'entrechoquer avec son gros et riche voisin. D'ailleurs, l'histoire est là pour nous conseiller d'être prudents. On n'a qu'à se rappeler les aventures passées, peu brillantes pour nous, du Maine, du Michigan, de l'Oregon, de l'Alaska.

Harry BERNARD

LES COURRIERS

ST-DAMASE

Plusieurs de nos paroissiens sont allés au congrès de l'U.C.C. à Montréal, M. Léveillé, Gaucher Omer Messier, Lionel Tétreault. Ils sont revenus enchantés de voir les discussions qui s'engagèrent entre les congressistes et qui finissent toujours par avoir du bon sens.

—A l'occasion de la Ste-Cécile plusieurs sont allés à la veillée du Séminaire de St-Hyacinthe.

—Etaient parmi nous ces jours derniers MM. Hervé Chabot de Montréal, Germain Foisy de Danielville.

—Les RR. SS. de l'Immaculée Conception de Granby sont venues faire la quête dans la paroisse.

———:-o-:———

ST-BARNABÉ-SUD

Le 26 octobre eut lieu chez M. Doria Fafard une corvée de broyage de lin. Malgré la température froide, tous apportèrent de la gaieté et de la bonne entente réchauffée au bon vin canadien. Quelques chansons et histoires, voilà l'avant-midi écoulé. Après un dîner de soupe aux légumes, de rôtis de lard, de bonnes tartes aux fruits, tous reprirent la besogne si bien, qu'on a broyé 70 grosses bottes. Tous retournèrent joyeux, emportant un bon souvenir et le goût de la tire de Ste-Catherine. Etaient présents, M. et Mme H. Fafard, MM. et Mmes D. Fafard, Roger et M.-Jeanne, M. et Mme A. Fafard, Angella, M. et Mme A. Leblanc, M. et Mme V. Langelier, M. et Mme J. Leblanc, M. J. Lapierre, M. J. Fafard, Mme A. Laplante, Mme F. Laplante, Mme E. Leblanc, M. et Mme D. St-Jean tous de St-Barnabé, M. et Mme Germain, M. V. Lafrenaye, Mme E. Bergeron, de St-Jude, M. et Mme L. Lamoureux de St-Bernard. Vive nos ancêtres et le bon vieux temps!

———:-o-:———

STE-HÉLÈNE

En visite chez M. Arsène Roy, son beau-frère M. Zéphir Lemieux, de Central Falls, R.I., qui est venu pour régler la succession de son père M. Hubert Lemieux.

—Dimanche soir vers 5 heures le feu a réduit en cendres une étable sur une propriété appartenant à Mlle Rose de Lima Lussier et où M. Ferdinand Guertin était locataire, subissant lui-même la perte d'une vache et d'un porc. Ce n'est que grâce au dévouement d'hommes énergiques, que la grange fut sauvée, évitant ainsi une conflagration dans la partie nord-est du village.

Dans le passé

SAINT-CESAIRE

par G. P. A.

Le 8 novembre, Philippe Byrne mrachand vendit à JBte Desmarais un emplacement sis au vlilage de Byrneville, désigné par le no 3 sur le plan dressé par l'arpenteur Michael Drwyer le 15 août 1818, borné en front par le chemin du roi, en arrière par la rue Cécilia, au nord est par Pierre Rottot et d'autre côté par la Byrne street. M'en croirez-vous? Neuf années de séjour à St-Jean-Baptiste, où je ne fus pourtant pas inactif, n'ont pas suffi à me faire connaître ces rues jadis tracées sur le papier. Quel habitant, quel villageois du lieu connaît aujourd'hui ces rues et pourrait indiquer l'endroit exact de cet emplacement?

Le 5 mai 1823 JBte Bourbonnière de St-Charles signait son contrat par lequel il s'engageait auprès de Daniel Sutherland, député inspecteur général des postes, agissant par P.D. Debartzch, à transporter les malles, deux fois la semaine de St-Charles à Chambly et vice-versa, pour la somme de 37 louis par année.

Le 21 Noël Breux de Chambly, autorisé par Frs Médard Pétrimoulx notaire à St-Mathias, engageait pour 5 ans Joseph Médard Pétrimoulx mineur à son propre père, en qualité de clerc-notaire. Les lois ont des exigences singulières pour être sages.

Le 15 janvier 1824 fut donnée par Hertel de Rouville seigneur, Alphonse Dumont, Alexis Déry, meunier, Philippe Byrne et plusieurs autres une procuration chargeant Dominique Mondelet, avocat à Montréal, de s'opposer en leur nom, aussi énergiquement que possible, à l'homologtion d'un procès-verbal rendu par Louis René Chaussegros de Léry, grand voyer pour le district de Montréal, relativement au chemin de front sur la rive nord de la rivière des Hurons, parce qu'il entraînerait des dépenses trop considérables.

Le 9 mars le seigneur Debartzch fit marché avec Joseph Benoît, celui-ci s'obligeant de rendre à Québec et de livrer à William Price tous les madriers de pin que le seigneur pourra faire scier à son moulin de la montagne de Rougemont à raison de 6½ piastres par chaque cent morceaux. Faudra-t-il ajouter que le sieur Benoît devait en rapporter le prix? Transporter de l'argent monnayé, c'était tout un fardeau en ce temps-là. Dix mille piastres en papier ne pèsent guère aujourd'hui, mais elles mettent un homme en danger de se faire voler, même de se faire tuer.

Le 7 mai William Frambes vendit à F.X. Lacombe, pour le prix de 600 livres, son moulin à scie, bâti sur le ruisseau Frambes, sur les terres longeant la branche nord de la rivière Yamaska, plus un arpent de terre de chaque côté du ruisseau autour du moulin, avec droit de passage dans le chemin conduisant du moulin à la rivière.

Le 10 janvier 1825 John Johnson lieutenant, fils majeur de sir John Johnson et de défunte Mary Watts, faisait contrat de mariage avec Richard Dillon et Marie Thérèse Bonis de St-Jean-Baptiste, stipulant pour leur fille mineure Mary Diana. Il fut convenu qu'il n'y aurait point communauté de biens entre les époux. Le sieur Johnson douairait sa jeune femme de 4000 livres cours actuel. Afin que l'épouse ne fût pas trop inférieure à son mari, M. et Mme Dillon donnaient à leur fille, un piano, des meubles de prix en acajou, des argenteries de table, comprenant 12 cuillères à soupe, 12 cuillères à dessert, 24 cuillères à thé, une théière, un sucrier, un pot au lait, beaucoup d'autres vaisselles, 4 chevaux, 4 vaches, 12 moutonnes, des oies, des dindes,

(*suite en dernière page*)

M. l'abbé Pierre-Saul Gendron

Le digne fils de parents exemplaires.— Tour à tour professeur, directeur des élèves, économe du Séminaire.— A La Salle, Manitoba.— Ses qualités d'administrateur.

Dernières années de sa vie

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe vient de perdre encore un de ses prêtres agrégés. C'est le troisième qui meurt en moins d'un an. Après M. Pratte et M. Lescault c'est maintenant M. Gendron. Il a répondu à l'appel de Dieu dans la soirée du 11 novembre 1931.

Messire Pierre-Saül Gendron était un enfant de Saint-Simon-de-Bagot; il naquit le 1 décembre 1852, deuxième parmi les dix enfants de Pierre-Samuel Gendron, maître d'école, et de Louise Fournier.

Son père était bien connu dans le comté de Bagot. Après avoir entrepris, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, des études qui furent interrompues par la maladie, il devint maître d'école à Ste-Rosalie, secrétaire du conseil de la paroisse et de la commission scolaire, puis notaire, député de Bagot, à Québec et à Ottawa, et enfin protonotaire à Montréal.

C'était un homme de beaucoup de jugement, qui a su, par sa prudence et son caractère conciliant, gagner l'estime de tous ses concitoyens. Il était leur arbitre dans les différends qui s'élevaient entre eux; chacun, sans hésiter, s'en rapportait à sa décision et à sa probité inattaquable.

Sa mère, en vraie femme forte, conduisait la maison avec une sage économie et un ordre parfait. Elle joignait à une solide piété toutes les vertus de l'épouse fidèle et de la bonne mère. Le soin de son ménage et l'éducation de ses enfants prenaient tout son temps. Absorbée dans ces devoirs, elle menait une vie si retirée qu'elle savait à peine ce qui se passait au dehors.

Pierre-Saül avait toutes les qualités de son père et de sa mère. Ce fut l'enfant de prédilection que Dieu leur donna pour les récompenser de leur fidélité à marcher dans les voies de la vertu et de l'honneur.

Il fit ses premiers pas dans les lettres et les sciences sous le regard de ses parents qui dans la suite le confièrent à M. Isaac Lussier de Ste-Rosalie, pour sa première année de latin. L'année suivante il entrait au Séminaire où l'attendait un oncle, Pierre-Saül Gendron, prêtre agrégé.

Celui-ci joignait à sa charge de professeur celle de sacristain et il en profita pour initier de bonne heure son neveu aux secrets de la liturgie. Ainsi, tout en poursuivant ses études, celui-ci passait une grande partie de son temps à la sacristie. Ce qui favorisait sa piété peu commune et le préparait merveilleusement au service des autels.

Il prit la soutane en 1872; il n'avait pas encore vingt ans. Tout en faisant sa théologie il enseigna la méthode, la versification et les mathématiques.

Il fut ordonné sous-diacre le 23 janvier 1876, en la chapelle du Séminaire, par Mgr Moreau, sacré évêque de St-Hyacinthe le dimanche précédent; diacre le 6 février suivant, dans la chapelle du couvent de Lorette; et prêtre, le 26 juillet de la même année dans l'église de Ste-Rosalie.

Après son ordination, il fut nommé professeur de physique et deux ans après, agrégé au Séminaire. En 1880 à l'âge de 27 ans, il fut élu directeur des élèves. Cette fonction si importante et si redoutable, il s'en est acquitté avec intelligence et selon l'esprit de Jésus-Christ. Il savait que le sort et l'avenir des jeunes gens qu'on lui avait confiés dépendrait en grande partie des soins qu'il prendrait d'eux et des leçons de vertu que leur donnerait sa conduite.

Les quelques survivants de ceux qu'il a eus sous sa houlette se rappellent encore le dévouement de M. Gendron pour les écoliers. Un père ne peut être plus intéressé au bien de ses enfants et à la prospérité de sa maison que le jeune directeur à ses écoliers et à son Séminaire. Il veillait avec sollicitude sur ses dirigés afin de leur procurer ce dont ils avaient besoin. On s'adressait à lui pour les choses les plus insignifiantes et l'on était certain d'aller au devant de ses désirs.

Après deux ans de directorat on le trouva qualifié pour être assistant du procureur, charge qu'il occupa de 1882 à 1894. Dans ce nouvel emploi il se montra d'un dévouement à nul autre pareil. Jamais l'homme le plus intéressé n'a soigné les biens comme M. Gendron soignait les biens du Séminaire. L'esprit de foi dont il était rempli lui montrait tout ce qui lui était confié comme appartenant à Dieu, consacré à sa gloire et au besoin de ses serviteurs. Il aurait cru, en quelque sorte profaner une chose sainte, s'il avait laisser dépérir le bien commun. De là, cette sollicitude qui le tenait sur pied tous les jours pour veiller à tout et prendre soin de tout. Dans les heures de loisir que lui laissait la procure on le voyait parti pour visiter les granges, les champs, les forêts, afin de veiller à ce que tout fût en ordre et en sûreté.

Il devint procureur en 1894, poste qu'il occupa pendant sept ans et qu'il quitta en 1901, à cause d'une angine traîtresse qui lui livrait de fréquents assauts. Il devint alors curé de Saint-Hyacinthe, de La Salle, au Manitoba, paroisse fondée par le Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1890, sur la demande de Monseigneur Taché, pour protéger contre l'envahissement des étrangers les paroisses de St-Norbert et de Ste Agathe.

En partant pour le Manitoba, M. Gendron restait agrégé au Séminaire, qui lui donna une procuration pour administrer les biens considérables que la maison possédait là-bas.

Durant les quinze années qu'il fut curé de La Salle, il consolida l'oeuvre paroissiale et la développa. Il y mit le couronnement par la construction de la belle, élégante et spacieuse église actuelle qui fut bénite le 19 octobre 1915. Elle est remarquable par le bon goût et le sens pratique qui ont présidé à tous ses détails. Le généreux curé contribua de ses deniers au paiement d'une notable partie du mobilier, donna un bas-relief de la dernière cène et les statues de saint Pierre et de saint Paul.

Il était conseiller de Mgr Langevin et lors de la fondation du Petit Séminaire de St-Boniface, devenu depuis le collège des Jésuites, on eut recours à ses lumières pour en fixer les plans. Il fut de plus l'un de ses bienfaiteurs, en y fondant une bourse, comme le témoigne son portrait encore suspendu au mur du corridor principal, avec ceux des autres fondateurs.

Il était homme de bon conseil et d'un commerce agréable. Ses paroissiens lui étaient très attachés; et avec raison, car ils sont rares les curés capables de se dévouer aussi totalement. Il était tout pour eux; c'est lui qui vendait leur récolte et achetait sur le marché de Winnipeg ce dont ils avaient besoin, et jamais il n'a voulu accepter le percentage auquel il avait droit et qu'on lui a maintes fois offert.

Les Anglais eux-mêmes, hommes d'affaires de Winnipeg, avaient une telle confiance dans le "French priest" comme ils l'appelaient, que celui-ci aurait pu acheter leurs magasins à crédit, s'il en avait eu la fantaisie. Le clergé aussi estimait M. Gendron. Il était le pacificateur que l'on consultait tout naturellement en cas de difficultés.

En 1916, ruiné par la maladie, sentant venir la vieillesse et ne pouvant se trouver un aide, il résolut de venir jouir de la retraite qu'on lui avait ménagée au Séminaire.

(*suite en dernière page*)

NOTES LOCALES

Succès de ce club

Le Club de Récréation de la *Goodyear Cotton Co.*, organisé depuis déjà quelque temps, fonctionne on ne peut mieux. Les employés le fréquentent volontiers. Ainsi, la soirée récréative du mois d'octobre a obtenu un succès remarquable. Plus de 300 spectateurs assistaient. *Le Clan du Wingfoot*, la publication mensuelle de la *Goodyear*, fait les commentaires suivants, en marge de la soirée:

Le comité exécutif se dit très satisfait de l'encouragement qu'il a reçu depuis l'organisation de notre club de récréation. Nous espérons que tous les employés viendront encore nombreux assister à nos soirées qui se font dans notre salle de récréation.

Nous voulons profiter de la circonstance pour féliciter les musiciens du beau succès qu'ils ont obtenu, et nous espérons qu'ils continueront à prêter leur concours au club de récréation. Ils ont exécuté plus de dix morceaux et leur programme varié fut des plus goûtés.

Le comité tient aussi à remercier les nombreux chantres qui ont bien voulu nous prêter leur concours. Signalons le premier au programme, M. Georges Lebel, contremaître du département des cardes; Monsieur W.B. Carden, surintendant de nuit; M. Lucien Lévesque du département d'expédition et M. Théodore Laprade, du département des cardes.

Nous remercions Mlles Lebel et Gauthier ainsi que Mlles Désautels. Elles ont certainement de grands talents et il nous serait impossible de les apprécier à leur juste valeur.

Les deux comédies furent bien goûtées et la comédie de "Jean le vif et Jean le lent" nous a permis d'étudier deux caractères bien différents mais ceci nous prouve que le vieux proverbe est preuve que le vieux proverbe reste "L'excès en tout est un défaut"

———:-o-:———

Un cotonnier

A l'établissement de la *Goodyear Cotton*, de cette ville, on a réussi à garder jusqu'à date, en pleine vie, un cotonnier égyptien. Si le froid ne lui est pas dommageable, on espère qu'il produira sous peu du coton. C'est la première fois, dans l'histoire de St-Hyacinthe, qu'un cotonnier a pu être gardé aussi longtemps en vie. Le cotonnier a fleuri et si la température ne lui joue pas quelque sale tour, on a l'espoir de lui voir donner du coton brut, comme il sied à un cotonnier de bonne lignée et de moeurs respectables.

———:-o-:———

Travaux de chômage

Les travaux de chômage à St-Hyacinthe, cette année, n'entraîneront qu'une dépense de quelque $50.000. Ainsi en a-t-il été décidé par le gouvernement provincial, à la suite d'un communiqué des travaux projetés par la municipalité. Au cours d'une séance spéciale du conseil, vendredi dernier, nos édiles ont décidé de canaliser le ruisseau qui passe sur le terrain des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, et qui constitue depuis longtemps une sorte d'égoût à ciel ouvert. Le coût de l'entreprise serait d'un peu moins de $50.000. On croit qu'elle assurera du travail à quelque 300 hommes, qui travailleront chacun trois jours par semaine, environ, d'ici au mois de mai prochain. On fera aussi la pose d'égoûts sur les rues Sainte-Anne et Raymond.

Au cours de la même séance, le conseil a décidé de retirer le bill qu'il avait présenté à la Législature, demandant certains amendements à la charte de la cité. Les circonstances sont causes du retrait.

Abbé Gustave Roy

— POUR LES DAMES —

RÊVE DE NEIGE

Votre âme s'attriste en voyant l'automne
Pleuvoir du ciel gris en averse lente;
Le front à la vitre au bruit monotone,
Vos paupières ont joint leurs cils tremblants.

Vous rêvez déjà, presque somnolente,
Au rythme endormeur de l'eau qui chantonne,
Des premiers flocons de neige si blancs,
Afin que du blanc sur du noir détonne.

Qu'ils rêvent du clair dans l'ombre qu'il pleut,
Vos chers yeux pensifs, au fin regard bleu;
Ne les rouvrez pas: la chimère est brève!

Car il vous faudrait, en voyant glisser
La pluie à la vitre et le ciel baisser,
Reculer, hélas! d'un peu votre rêve.

Albert LOZEAU

L'avancée du Christ...

—J'ai rencontré, hier dans le couloir de mon église, mon vieil ami, le Monsieur en gris.

Toujours très chic, il lisait l'affiche du Christ-Roi...

Mais il la lisait avec son sourire sarcastique, et, de temps en temps, bien qu'il soit un homme du monde, il haussait les épaules, impatienté.

J'allais passer... C'est lui qui m'arrêta, et, tout bas, mais avec une grande intensité d'indignation laïque il me murmura:

—Avouez que vous avez tout de même un certain... toupet!.... Pas d'autre mot!... Le Christ-Roi....? Où cela, Roi....? Allez dans la rue.. sur les boulevards, au théâtre.... à la Chambre... au Sénat... dans les rédactions.. le Christ n'est nulle part!...

Et, comme je me taisais, il s'écria:

—Roi de qui..? Roi de quoi..? Tenez, laissez-moi rire!...

* * *

Je le regardais rire, de son rire nerveux, forcé.

Mon silence l'impatienta encore davantage.

—*Alors, c'est tout ce que vous me répondez..?*

—J'ai bien envie de ne rien vous répondre du tout.

—Ah!.. Et pourquoi..?

—Parce que vous, intelligent pourtant, vous jugez, sur l'épiderme, une chose sacrée et profonde.

—Expliquez-vous?

—Pas ici!.. Il y a trop de courants d'air. Montez, à mon bureau... Mais, je vous avertis, cela va vous coûter cent francs.

Et, vivement, parce que j'étais pressé, j'installais sa majesté grise dans un fauteuil... je pris une chaise et, me mettant bien en face, je commençai:

* * *

—Vous me demandez de vous laisser rire..? Mais riez!.. L'Eglise est tellement habituée à vos éclats de rire!.. Elle a trouvé l'ironie à tous les kilomètres de sa route... D'abord, au point de départ de cette fête...

—Elle date d'hier, cette fête!

—Toujours l'épiderme! Le Christ est devant un autre "Monsieur en gris". Celui-ci s'appelle Pilate. Il représente toute la puissance de Rome; et vos amis lui ont livré le Christ, pour le tuer. Mais cela l'ennuie... Il n'aime pas le rouge effervescent.

—Au fait!..

—Le fait..? J'y arrive.

* * *

Je rapprochai ma chaise.

...Pilate interroge le Christ. Méditez ce dialogue:

—Alors... tu es roi..?

—Dis-tu cela de toi-même...? ou un autre te l'a-t-il inspiré?

—Est-ce que je suis Juif, moi! Explique-moi comment tu es roi?

—Mon royaume n'est pas de ce monde.. S'il était de ce monde, les miens se seraient battus pour moi.

...C'est bien compliqué pour Pilate. Il insiste:

—Oui ou non, es-tu roi..?

—Je le suis!.. je suis venu ici-bas pour rendre hommage à la Vérité.

Pilate, alors, hausse les épaules comme vous tout à l'heure:

—Qu'est-ce que la Vérité?

Et il sort sans attendre la réponse.

—Or, où est-il maintenant, Pilate..? Où sont tous les "Pilate? tous les ricaneurs de tous les siècles..? Oui, où sont-ils..? Qui les aime..? Qui se sacrifie..? Qui meurt pour eux? Pauvres poignées de cendres, perdues en quelque coin!..

* * *

Ici, le Monsieur en gris s'agite:

—Mais pour le Christ.. c'est à peu près pareil!...

—C'est exactement le contraire ...Le Christ..? Il n'est peut-être pas sur les boulevards et dans les théâtres... Et encore je n'en suis pas si sûr, puisque, hier Eve Lavallière... puisque aujour d'hui, Suzanne Delorme..... des actrices, fêtées, adullées, entrent au couvent...

Mais, ce qui est certain, c'est que, après deux mille ans, le Christ est vivant, tout-puissant, dans le coeur de millions et de millions de fidèles.

...Que, demain, des foules innombrables viendront le recevoir et le prier pour leurs morts.. Que des jeunes gens, appartenant à l'élite, délaissent tout avenir humain pour devenir ses prêtres..

...C'est que, dans la plus moderne des Expositions, le Pavillon des Missions a été le plus visité, et pas seulement par des curieux, par des snobs, mais par des fervents qui venaient voir comment on sougre obscurément.... comment on meurt, tout seul, à des milliers de lieues de son pays pour LUI... Vous entendez bien, Monsieur en gris? pour LUI, pour son amour... pour que son règne arrive... Vous m'avez dit: "Au fait". Le voici, "le fait" précis, moderne, éclatant.

* * *

Et comme il voulait se lever.. je le fis se rasseoir:

—Oh! je n'ai pas fini!.. Jeudi *prochain*, à 10 heures, comme cérémonie de clôture de l'Exposition, savez-vous ce qu'on a trouvé de plus grandiose..?

—Non...

Il y aura, à Notre-Dame, sous le patronage de M. Doumer, président de la République, et en présence du cardinal de Paris, en l'honneur et à la mémoire de ces missionnaires, soldats d'extrême avant-garde de Dieu, et dont un évêque a dit brutalement: "Les routes du continent noir et du continent jaune sont jalonnées de carcasses de missionnaires... il y aura un service solennel.

...La messe sera célébrée par Mgr Le Hunsec, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit; l'allocution, par Mgr Tissier, évêque de Châlons; et l'Association des Concerts Colonne y donnera le formidable Requiem de Berlioz.

...Et dans ce geste religieux on unit aux missionnaires tous les pionniers, tous les explorateurs, tous les soldats, tous les marins, tous les colons qui ont lutté avec eux pour arracher à l'esclavage, à la sauvagerie, au cannibalisme, des centaines de millions d'existences...

* * *

...Mais le désir de nous tous, c'est de faire encore mieux qu'un éphémère pavillon d'Exposition; C'est d'élever, à Dakar, un monument impérissable... une cathédrale de rêve à leur souvenir et à leur gloire!... une cathédrale où, tous les jours, la pensée du monde entier viendra prier pour ceux qui, pieusement, sont morts pour "le Christ plus loin" et pour "la France plus grande"!...

...Et voilà, Monsieur en gris, pourquoi vous avez eu bien tort de hausser les épaules devant l'affiche du Christ-Roi.. Car c'est Lui qui préside à toute cette immense épopée... Et c'est Lui dont on chantera le règne jeudi..... *Christus vincit, Christus regnat..*

...Voilà aussi pourquoi vous me devez cent francs pour la cathédrale de Dakar...

* * *

Mon contradicteur est courtois. Il tira son portefeuille et me remit le billet bleu.

—Je vais l'envoyer à Mgr Le Hunsec.

...Puisse-t-il être suivi d'une foule d'autres qui permettront de dresser bientôt dans l'azur du ciel d'Afrique l'affirmation éclatante de la reconnaissance française.

—Ainsi soit-il!... conclut le Monsieur en gris...

Pierre L'ERMITE

L'Heure catholique

La première causerie consacrée à l'apologétique nous donnait une vue d'ensemble de tout le programme de l'année. Elle nous a promis deux enquêtes: 1o une enquête rationnelle: Si Dieu nous a parlé, s'il nous dit par quelle religion il veut être honoré, nous devons lui obéir; 2o une enquête historique: Dieu nous a parlé par son fils Jésus. Et il nous parle par son Eglise.

L'enquête rationnelle est terminée. Elle a occupé sept causeries.

Avec la causerie du 6 décembre commence l'enquête historique. Il faut d'abord connaître les sources de cette enquête. C'est l'Evangile. Deux causeries lui seront consacrées. Elles seront données toutes les deux par le R.P. Louis-Arsène Tetrault, S.J., professeur d'Ecriture sainte au scolasticat de l'Immaculée Conception.

Dans la première, celle du 6 décembre, le conférencier démontrera l'authenticité des Evangiles comme quoi ils ont réellement été écrits par saint Mathieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean.

Aussitôt après cette causerie qui commencera à 6 hres précises aura lieu une émission de chant religieux sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., puis à 6 hres 45 causerie sur la Ligue catholique féminine par sa présidente, Mlle Jeanne Talbot.

—:-o-:—

Les dangers du cinéma

Le cinéma devient de plus en plus une puissance formidable: il a tous les jours, a-t-on dit, jusqu'à 150 millions de spectateurs. Or la plupart des films sont neutres et à la longue déprimants, ou bien immoraux et antireligieux.

C'est un fait que tous admettent et même déplorent du fond du coeur. Combien cependant osent combattre ce mal qui menace de corrompre les forces vives de notre catholicisme surtout dans les âmes de nos enfants? Pourtant les avertissements des derniers Papes n'ont pas fait défaut.

Il faut donc avec énergie nous dresser devant ce flot qui monte. Plus de pusillanimité qui se laisse emporter par la vague! Ce ne sont pas des catholiques, encore moins des associés de l'Apostolat de la Prière, qui ont droit de désespérer des causes, difficiles sans doute, mais qui regardent le salut des âmes et le triomphe des vertus chrétiennes et du règne du Sacré-Coeur. La prière continuelle et intense, la prière apostolique hâtera ce triomphe qui doit arriver dans la mesure que nos prières et nos efforts auront marquée.

Intention missionnaire: Le péril de l'Hindouisme.

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co.
MONTREAL

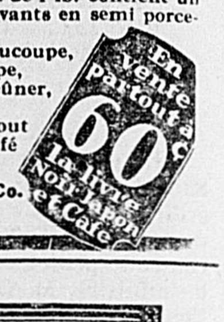

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?
Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le
NOVORO
Du DR. PIERRE
a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.
La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

POUR VOTRE LARD
FAITES USAGE DU
GROS SEL ALLEMAND
UNIVERSAL BRAND
Il salera votre lard beaucoup mieux et bien plus vite que n'importe quel autre sel qui soit sur le marché. Le Gros Sel UNIVERSAL BRAND est blanc comme la neige, pur comme le cristal et exempt de toute humidité, et il ajoutera à la saveur de votre lard. Vous trouverez également avantage à en faire usage en toute autre occasion
DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

Appareils Electriques
pour cadeaux aux familles et amis
Pratiques
Attrayants
Peu coûteux
En grande variété

Les appareils électriques . . . Quelle solution sensée au problème du cadeau de Noël.
Nous en tenons une grande variété . . . Une machine à laver, un poêle, un radio ou un réfrigérateur pour un cadeau aux familles, ainsi qu'une multitude d'autres cadeaux individuels pour la mère, le père, la fille, le fils, le frère ou l'ami.
Les appareils électriques sont des cadeaux utiles, beaux, durables, qui rediront le message d'affection pendant des années.

Appareils Electriques pour Cadeaux à partir de $2.00.
NETTOYEURS SPIC SPAN
PERCOLATEURS
FERS A FRISER
GRILS A TOAST
RADIATEURS
COUSSINS CHAUFFANTS
HORLOGES ELECTRIQUES
FERS A REPASSER

SOUTHERN POWER CANADA
Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Les Principales Causes de l'INSOMNIE
sont la tension nerveuse et les troubles digestifs
L'ON peut venir à bout des deux en prenant simplement une tasse d'Ovaltine chaude chaque soir avant de se coucher.
La grande valeur d'Ovaltine est due au fait qu'elle offre un suraliment sous une forme *facilement digestible.* Ovaltine non seulement calme les nerfs et atténue les troubles digestifs—provoquant un sommeil naturel—mais elle vous fait aussi recouvrer—pendant que vous dormez—votre énergie et votre vitalité perdues.
Ovaltine est un riche concentré de mal d'orge mûre, de lait riche et crémeux et d'oeufs frais. Tous les éléments nutritifs que votre corps requiert pour conserver votre aptitude mentale et physique se trouvent réunis dans cette combinaison délicieuse et parfaite des meilleurs aliments restaurateurs naturels. Prenez-en tous les jours au lieu de thé ou de café. N'y manquez pas et faites-en aussi votre breuvage d'avant-coucher qui vous assure un sommeil paisible et reposant.
EN GARDE
Aucun breuvage au malt ou au cacao ne saurait, de quelque façon que ce soit, constituer un succédané d'Ovaltine. Le procédé de fabrication d'Ovaltine est le résultat d'années de recherches scientifiques. Refusez les préparations soi-disant "tout aussi bonnes".
'OVALTINE'
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE
Assure sommeil profond et naturel
En vente dans tous les bons magasins, en boîtes métalliques de 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50; également servie aux fontaines à soda.
A. WANDER LIMITED, LONDRES, ANG., ET PETERBOROUGH, CAN. 309F

Un exposé satisfaisant de la Banque de Montréal

Les affaires ont été bien maintenues — L'actif total est à $794,523,333. — L'actif liquide à $417,406,508 égale 58.11 pour cent du passif vis-à-vis le public.— Les profits pour l'année, bien qu'ils soient moins élevés, sont suffisants pour le dividende et les autres appropriations.

La Banque de Montréal, pour l'exercice fiscal terminé au 31 octobre, présente à ses actionnaires un bon rapport. Vu les conditions générales qui ont prévalu au cours de cette période on s'attendait à une diminution de l'actif et des profits. On aura une idée de la tenue des affaires quand on saura que la Banque a maintenu ses prêts courants au même niveau que l'année précédente. On note aussi avec intérêt que les dépôts portant intérêt, y compris les dépôts d'épargne, sont pratiquement inchangés sur l'an dernier.

Il faut aussi remarquer que la Banque a augmenté son portefeuille de titres à tranche dorée. Cela est dû tout probablement à la réduction des prêts à vue. De toute façon les actionnaires ne manqueront pas d'être satisfaits de l'état de choses actuel quand ils tiennent compte des conditions qui ont prévalu. Ils noteront que la Banque est en mesure de faire face aisément à toute reprise des affaires.

Le rapport qui est publié ailleurs dans le journal est préparé de façon très compréhensible.

Les affaires de la Banque, en dépit des conditions industrielles défavorables, se sont bien maintenues et on en a la preuve aux prêts courants qui se sont totalisés à $291,111,569 au Canada contre $290,872,423. Les dépôts portant intérêt atteignent le total de $539,922,593 contre $540,977,246 et le total des dépôts est de $669,047,251.

L'actif total de la Banque est de $794,523,333 contre $718,830,729 du passif vis-à-vis le public ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, sous forme de capital, surplus, profits indivis et réserve pour dividende de $76,192,604.

Le peu d'activité des affaires a eu sa répercussion au compte des profits et pertes. Les profits pour l'année sont substantiellement moins élevés que l'année précédente mais ont été suffisants pour couvrir le dividende aux actionnaires et mettre de côté les sommes nécessaires aux taxes fédérales, à la réserve pour les immeubles de la Banque et ajouter un certain montant au surplus du compte des profits et pertes. On n'a pu cependant payer de boni aux actionnaires.

Les profits pour l'année ont été de $5,386,379 ce qui représente 7.18% du capital, de la réserve et des profits indivis réunis contre $6,519,031 l'année précédente. A même ces profits on a distribué $4,320,000 en dividendes aux actionnaires; $610,000 en taxes fédérales, $300,000 pour les immeubles de la Banque, ce qui laisse un solde de $156,379 qu'on a ajouté au compte des profits et pertes qui atteint maintenant $1,103,426.

———:-o-:———

Le vieux proverbe qui veut que "ceux qui vivent par l'épée périssent par l'épée" devrait être changé pour le rendre plus conforme aux conditions actuelles. Nous suggérons que l'on devrait dire: "Que ceux qui vivent par l'épée périssent par les taxes".

Le retour à la terre

La situation actuelle est critique, il n'y aura pas trop de l'union de toutes les classes de la société, de toutes les bonnes volontés pour solutionner le problème.

N'est-ce pas vers la terre qu'il faut tourner ses regards dans les moments de détresse, ne reste-t-elle pas la BONNE MERE NOURRICIERE, celle sur laquelle on peut toujours compter.

Il faut bien admettre que dans la période de dépression que nous subissons, et que le monde entier subit, il n'est pas possible d'espérer qu'elle enrichisse ceux qui l'exploitent, mais il faut reconnaître qu'elle les nourrit, eux et leurs familles.

C'est un avantage très appréciable, si l'on considère que présentement beaucoup de travailleurs sont obligés de réclamer des secours directs pour assurer leur existence matérielle et celle de ceux dont ils ont la charge.

Malgré la bonne volonté des sociétés de bienfaisance, malgré l'aide privée, malgré tous les secours provenant de diverses sources, il faut bien reconnaître qu'il existe à l'heure actuelle, beaucoup de foyers où l'on souffre et pourtant, nous ne sommes qu'au début de la mauvaise saison.

Pour remédier à ces maux, causés par une large part par la désertion des campagnes, il faut rechercher le remède dans la cause elle-même; il faut retourner à la terre, le salut est là.

On nous dira peut-être, à quoi bon! puisque les cultivateurs eux mêmes souffrent de la mévente de leurs produits, qu'ils se plaignent de l'impossibilité de faire face à leurs engagements, et que plusieurs seront peut-être obligés d'abandonner leurs terres.

A ceci nous répondrons, franchement, il est vrai que la situation de l'agriculture n'est pas florissante, elle est due à plusieurs causes et la principale est que le pouvoir d'achat des consommateurs est diminué dans une grande proportion par suite du chômage et le jour où le réajustement se fera entre les populations urbaines et rurales, le jour où l'équilibre sera rétabli, les produits du sol pourront se vendre à un prix normal et la prospérité agricole renaîtra.

En attendant ce jour que nous espérons prochain, nous sera-t-il permis de faire remarquer à nouveau que, malgré la dureté des temps, les cultivateurs et leurs familles sont assurés de l'existence matérielle, du chauffage et autres nécessités de la vie. Peut-on en dire autant dans les villes?

Ajoutons à cela la question morale, et malheureusement trop souvent immorale tel qu'elle se présente dans les villes.

A côté de beaucoup de résignés qui souffrent en silence, qui espèrent des jours meilleurs et qui restent dans le droit chemin, ne faut-il pas admettre qu'il en est d'autres en qui germent les ferments de révolte et que s'ils se continuent encore, n'attendent qu'une occasion propice pour se mettre en marge de la Société et se joindre à ceux-là qui, pêcheurs en eau trouble, ne visent qu'au chambardement sans se soucier des résultats de leur campagne révolutionnaire.

C'est par le retour à la terre que l'on rénovera le monde, c'est en donnant à ceux qui l'ont quittée dans un moment de découragement, entraînés souvent vers les villes par leurs jeunes gens qui croyaient y trouver le bonheur, que l'on rendra à notre pays la prospérité et la tranquillité.

Il ne faudrait pas cependant pêcher par excès de confiance et de zèle et renvoyer au sol tous ceux qui sont disposés à y retourner dans un moment de découragement et qui seraient inaptes à jouer un rôle utile dans l'avenir; l'erreur serait grave et le problème serait faussement résolu, tout serait à refaire.

Qu'il s'agisse de vieilles terres abandonnées, qu'il s'agisse de colonisation, il faut la cohésion dans les efforts et que ces efforts soient soutenus; on doit trouver dans les villes assez de gens qui aiment la terre, qui connaissent ses besoins et qui savent comment la faire produire, sans être obligé d'accepter d'emblée tous ceux que le découragement incite à faire une expérience, comme au pis aller avec le secret espoir de revenir au plus tôt dans les villes.

Il existe à Montréal même, un comité permanent de colonisation qui étudie le problème sous toutes ses faces, les hommes de valeur qui le composent sont mus par les meilleurs sentiments, ils savent ce qu'ils veulent et ils le veulent fermement. La décongestion des villes s'impose, le retour à la terre est le seul moyen d'y arriver, c'est donc dans la masse des sans-travail qu'il faut chercher les sujets les plus aptes à faire de bons cultivateurs et c'est en leur venant en aide de tout de suite et en les guidant dans la voie des bonnes résolutions que l'on pourra, dès le printemps prochain, rendre à la terre un contingent imposant d'hommes qui travailleront fermement au succès de l'agriculture.

En retournant dans nos campagnes, ils laisseront la place libre aux autres dans les usines, dans les manufactures et ceux-ci, en y trouvant de l'emploi redeviendront les acheteurs naturels et heureux des produits du sol, l'équilibre sera rétabli.

Il faut que le mouvement réussisse, le salut est là, mais pour que tout soit parfait, la coordination des efforts est nécessaire, et l'étude de la situation est indispensable. Il ne s'agit pas de changer le mal de place, ce qu'il faut, c'est le guérir.

A l'oeuvre donc, et haut les coeurs!

ST-DAMASE

M. et Mme Emile Roy et leur garçon Maurice ainsi que M. Henry Fleury de Holyoke Mass., sont en promenade chez leur père, M. Joseph Roy de St-Damase.

—M. Philippe Roy a passé un nouveau contrat pour sa station de gazoline.

———:-o-:———

ST-VALÉRIEN

La semaine dernière M. et Mme Henri Lamothe de cette paroisse M. et Mme Aldège Ducharme de Milton, M. et Mme Ferdinand Dalpé, M. Wilfrid Lamothe de St-Hugues sont allés se promener à Lowell, Vt., chez M. et Mme Alexis Farland et Mlle Lucienne Farland et de là ils se rendirent à East Burke.

LA QUALITE EST TOUJOURS UNIFORME

QUESNEL "DOUX" MACDONALD

VOUS AIMEREZ CE QUESNEL QUI EST EXCLUSIVEMENT LE PRODUIT DES MEILLEURS TABACS DU DISTRICT DE ST. JACQUES, COMTE DE MONTCALM, QUE.

FAITES-EN L'ESSAI

10c LE PAQUET

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président et Gérant-Général: JAS. B. WOODYATT

Vice-Présidents: J. M. ROBERTSON, J. S. H. WURTELE, P. T. DAVIES

W. K. BALDWIN, JAMES DAVIDSON, J. S. GILLIES, W. H. MINER, R. R. MOODIE, A. J. NESBITT, L'HON. GEORGES PARENT, C.R., J. M. ROBERTSON, P. A. THOMSON

Secrétaire: L. C. HASKELL Trésorier: CHAS. JOHNSTONE

Dix-huitième Rapport Annuel Réuni

De l'exercice au 30 septembre 1931

ACTIF

Placements sur usines, etc		$20,777,248.89
Placements dans les compagnies filiales et avances faites—valeur d'achat		1,162,686.09
*Autres placements		2,746,119.29
Comptes recevables		365,929.60
Marchandises et fournitures		203,681.42
Comptes payés d'avance		127,454.66
Hypothèques recevables		14,017.50
Fonds en dépôt pour obligations de filiales		64,210.51
Dû par souscripteurs sur le capital-actions		97,414.35
*La valeur en cours des "Autres placements" était moindre que leur valeur d'achat indiquée ci-dessus, de: $1,070,405.00 le 30 septembre 1931.		$25,558,762.31

COMPTE DE REVENU

Recettes brutes		$2,355,111.11
Dépenses	$ 918,038.24	
Intérêts sur obligations	360,149.27	
Mauvaises créances	2,350.00	
Reliquat	1,074,573.60	
	$2,355,111.11	$2,355,111.11

PASSIF

Envers le public—	
Dette consolidée	$6,836,234.43
Moins obligations déposées comme garantie collatérale	20,000.00
	$6,816,234.43
Avances de banque	124,082.56
Emprunts à vue	126,345.20
Comptes payables	330,976.96
Dividende privilégié à payer le 15 octobre 1931	101,395.50
Dépôts des clients (intérêts compris)	35,347.67
Intérêts échus sur obligations	3,814.00
Intérêts courus sur obligations	159,850.00
	$7,698,046.32
Envers les actionnaires—	
Privilégiées—67,597 actions de $100.00 chacune	$6,759,700.00
Ordinaires—400,000 actions sans valeur nominale	8,672,000.00
Filiales—95 actions de $100.00 chacune	9,500.00
Réserves—Pour dépréciation	1,794,921.91
Diverses	158,018.91
Profit et pertes	466,575.17
	$25,558,762.31

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 sept. 1930		$ 436,883.13
Moins: Provision additionnelle pour surcroit rétroactif d'impôt fédéral sur le revenu		17,600.00
		$ 419,283.13
Recettes de l'exercice terminé le 30 septembre 1931		1,074,573.60
Dividendes privilégiés	$ 402,987.56	
Dividendes ordinaires	388,784.00	
Déprédation	235,510.00	
Solde	466,575.17	
	$1,493,856.73	$1,493,856.73

Signé au nom du Conseil d'Administration, JAS. B. WOODYATT, A. J. NESBITT, Administrateurs

Audité et certifié en accord avec notre certificat du 12 novembre 1931.—P. S. ROSS & SONS, Comptables agréés.

COMBINÉS, CES DEUX PRODUITS *PARFAITS*

CYCLO

ETHYL

*forment l'*ESSENCE À MOTEUR

LA PLUS PARFAITE AU MONDE

A la qualité suprême de l'Essence à Moteur Cyclo s'ajoute maintenant Ethyl, le célèbre fluide "anti-cogne."

Cette combinaison a pour résultat une essence à moteur qui, nous en sommes certains, inaugure une ère nouvelle pour la performance des moteurs.

Si vous voulez une satisfaction jusqu'ici insoupçonnée, faites votre plein de CYCLO-ETHYL. En vente dans les postes de ravitaillement et chez les dépositaires Red Indian seulement.

• • •

Fabriquée au Canada par des Canadiens - Produit McCOLL-FRONTENAC

78BF

Sécurité et Stabilité depuis Soixante Ans

Pyramide de Progrès

Année	*Revenu Total*	*Actif Total*	*Assurance en Vigueur*
1873	$49,717	$113,293	$1,798,630
1883	$373,382	$1,149,427	$11,204,534
1893	$982,399	$4,520,133	$24,430,731
1903	$1,595,768	$9,663,853	$36,687,383
1913	$3,677,628	$18,723,820	$69,094,281
1923	$8,186,128	$36,889,701	$168,383,791
1928	$16,141,306	$64,869,836	$291,724,524
1930	$20,177,443	$81,936,094	$369,026,570

Confederation Life Association

Siège Social Toronto, Canada

W. CHAPDELAINE, GÉRANT DE DISTRICT

ST-HYACINTHE

Ecrivez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.

DE LA SEMAINE DERNIÈRE

On trouvera ci-dessous les notes locales que nous avons été empêchés d'insérer la semaine dernière, faute d'espace.

Echos d'un voyage

Au cours de leur récent voyage au Canada, Dom Gaspar Lefebvre et Dom Anselme Veys, les célèbres liturgistes, visitèrent notre ville de Saint-Hyacinthe. Dom Veys est actuellement à publier, dans le *Bulletin Paroissial Liturgique*, de Lophem-les-Bruges, un récit de sa tournée à travers le Canada. Dans la livraison d'octobre et novembre, 1931, du *Bulletin Paroissial*, on trouve à propos de Saint-Hyacinthe ce qui suit:

Ce qui nous attirait à Saint-Hyacinthe, c'était l'invitation paternelle de son évêque et de son coadjuteur nouvellement consacré; c'était l'accueil d'un évêché patriarcal et d'un séminaire princier où nous retrouvions de vieilles amitiés; c'était l'air de christianisme qui embaumait plus encore que les senteurs de mai, l'atmosphère de cette cité-jardin, et que nous respirions jusque dans les ateliers de la grande fabrique d'orgues de MM. Casavant. Le souvenir de ces établis garnis chacun d'une image pieuse, comme d'un crucifix au milieu d'une table, nous revenait, plusieurs mois après, en écoutant M. le chanoine Cardin nous dire, à Louvain et à Saint-André: "Il faut que l'ouvrier trouve dans son établi un autel sur lequel il sacrifie son travail au cours de sa journée"; les ouvriers de M. Casavant ont réalisé cette idée avant la lettre — ce qui n'empêche pas les orgues sorties de leurs mains de compter parmi les plus riches et les plus perfectionnées du monde.

La vie religieuse avait aussi de quoi nous attirer à St-Hyacinthe: c'est le berceau de la congrégation du Précieux-Sang, déjà rencontrée dans plusieurs villes; les Soeurs de la Présentation de Marie y possèdent un pensionnat florissant auquel nous n'avions plus rien à apprendre: ni le chant et l'accompagnement grégorien, qu'elles enseignent; ni la messe dialoguée qu'elles pratiquent depuis huit ans avec une perfection inégalable; ni l'art de s'unir aux messes du monde entier et de bien suivre celle à laquelle on assiste: elles ont en effet publié un cadran intitulé "Horaire Perpétuel du S. Sacrifice", et un petit "Guide Liturgique" qui est un excellent petit ordo français à l'usage des élèves.

———:-o-:———

Cours en industrie laitière

Les cours en industrie laitière pour l'année 1931-1932 auront lieu cette année à l'Ecole de Laiterie de la Province de Québec au cours de la période s'étendant du 11 janvier au 12 mars 1931.

Tous les cours, sous la direction de M. Elie Bourbeau, sont absolument gratuits. Seules les dépenses d'entretien et de pension, durant son séjour à St-Hyacinthe, sont à la charge de l'élève. Lors de son entrée l'élève doit savoir lire et écrire et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique. Seuls seront admis à suivre les cours les élèves qui subiront à la satisfaction du directeur, un examen le jour de leur entrée à l'Ecole.

Les cours de fabricants de beurre et de fromage sont donnés spécialement pour les fabricants ou pour les apprentis qui ont, au moins deux années d'apprentissage dans la fabrication du beurre ou du fromage et qui désirent obtenir leurs diplômes de fabricants ou leur permis. Durant ces cours les élèves recevront aussi l'instruction nécessaire pour obtenir leur certificat d'expert-essayeur de lait. L'élève qui subit avec succès les examens obtient son certificat d'expert-essayeur de lait.

Les cours anglais et français pour les fabricants de beurre et de fromage auront lieu du 11 janvier au 6 février 1932. Un deuxième cours français aura lieu du 15 février au 12 mars.

Il est strictement nécessaire que chaque élève soit porteur d'un certificat de vaccination lors de son entrée à l'Ecole de Laiterie.

———:-o-:———

Un journal catholique est celui dans lequel on écrit en catholique, et dont le langage et la ligne de conduite portent nettement la marque catholique.

Les nôtres à Toronto

La race bovine Canadienne a figuré avec honneur à l'Exposition Royale de Toronto. C'est elle qui fut représentée par le plus grand nombre de sujets lors de la parade des animaux de la province de Québec.

Soixante-cinq sujets de très bonne conformation, en excellente condition et de grande qualité furent présentées au Colisée de l'Exposition Royale, jeudi le 19 novembre, jour du jugement des bovins Canadiens. Les principaux éleveurs qui ont exhibé leur troupeau à Toronto sont MM. Arsène Denis, St-Norbert de Berthier; Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; Albani Sylvestre, Saint-Simon de Bagot; Hectance Charpentier, Clairvaux de Bagot; C. A. Fowler, Kingsbury de Richmond. Le juge était M. Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs, Saint-Hyacinthe.

Dans la classe des vaches sèches adultes, "Julienne-4D" — 9347, propriété de M. Ernest Sylvestre de St-Hyacinthe remporta le premier prix. Cette vache remporta également le championnat senior ainsi que le grand championnat des vaches Canadiennes. "Simonne-S" -7171-, propriété de M. Albani Sylvestre de St-Simon de Bagot, remporta le deuxième prix.

Dans la classe des vaches adultes en lactation, "Loulou-G" — -6094-, propriété de M. Ernest Sylvestre de St-Hyacinthe fut classée première et remporta aussi le championnat adulte "reserve" ainsi que le grand championnat "reserve" des vaches Canadiennes.

Le premier prix de la classe des génisses de l'année ainsi que le championnat junior furnet décernés à "Charpentier Favorite" — -12960-, issue de "Dianne" -6222- par "Elegant-2C" -9145-, propriété de M. Hectance Charpentier, Clairvaux de Bagot. "Sylvestre Zora-4G" -112061- issue de "Bizoune" -5252- par "Denis Roger" -4864-, remporta le premier prix de la classe des génisses d'un an ainsi que le championnat junior "reserve".

Nous donnons ci-dessous la liste complète des prix accordés aux éleveurs de bovins Canadiens lors de cette exposition. On y remarquera plusieurs noms de notre région.

Taureau moins d'un an:— 1er Arsène Denis, St-Norbert, Berthier; 2e, Ernest Sylvestre, Saint-Hyacinthe; Arsène Denis, St-Norbert, Berthier, 4e, Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot; 5e, Albani Sylvestre, St-Simon, Bagot; 6e, O.A. Fowler, Kingsbury, Richmond.

Taureau d'un an et moins de 2 ans:— 1er, Albani Sylvestre, St-Simon, Bagot; 2e, Arsène Denis, St-Norbert, Berthier; 3e, Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot 4e, O.A. Fowler, Kingsbury, Richmond.

Taureau de 2 ans et moins de 3 ans:— 1er, Arsène Denis, 2e Albani Sylvestre, 3e, O.A. Fowler; 4e, Hectance Charpentier; 5e, Albani Sylvestre.

Taureau de 3 ans et plus:—1er Arsène Denis; 2e, Ernest Charpentier; 3e, Ernest Sylvestre; 4e, Albani Sylvestre; 5e, Hectance Charpentier; 6e, Arsène Denis.

Vache sèche, 3 ans ou plus:— Ernest Sylvestre; 2e, Albani Sylvestre, 3e, O.A. Fowler; 4e, Albani Sylvestre; 5e, Arsène Denis; 6e Ernest Sylvestre; 7e, Ernest Sylvestre; 8e, Arsène Denis.

Génisse de 2 ans et moins de 3 ans:— 1er, Albani Sylvestre; 2 Ernest Sylvestre; 3e, Arsène Denis; 4e, Ernest Sylvestre; 5e, Albani Sylvestre; 6e, Hectance Charpentier.

Génisse d'un an et moins de 2 ans:— 1er Albani Sylvestre; 2e, Hectance Charpentier; 3e, Ernest Sylvestre; 4e, Hectance Charpentier; 5e, Ernest Sylvestre; 6e, Arsène Denis; 7e, Arsène Denis; 8e Albani Sylvestre.

Génisse moins d'un an:— Hectance Charpentier; 2e, Albani Sylvestre; 3e, Arsène Denis; 4e, Ernest Sylvestre; 5e, Hectance Charpentier; 6e, Ernest Sylvestre 7e, Arsène Denis; 8e, Albani Sylvestre; 9e, O.A. Fowler.

Vache en lait, 3 ans ou plus:— 1er, Ernest Sylvestre; 2e, Ernest Sylvestre; 3e, Hectance Charpentier; 4e, Albani Sylvestre; 5e, Arsène Denis; 6e, Arsène Denis; 7e, Ernest Sylvestre; 8e, O.A. Fowler

Troupeau senior:— 1 taureau de puls de 2 ans, 2 vaches de 3 ans ou plus, 1 génisse de 2 ans et moins de 3 ans, 1 génisse d'un an et moins de 2 ans, 1 génisse moins d'un an:— 1er prix, Ernest Sylvestre; 2e, Albani Sylvestre; 3e, Arsène Denis.

Progéniture d'une vache composée de 4 sujets de tout âge et tout sexe:— 1er Albani Sylvestre; 2e, Ernest Sylvestre; 3e, O. A. Fowler.

Progéniture d'un taureau composée de 4 sujets de tout âge et tout sexe:— 1er Arsène Denis; 2e Ernest Sylvestre; 3e, Albani Sylvestre.

Troupeau Junior:— 1 taureau moins de 2 ans, 2 génisses d'un an et moins de 2 ans, 2 génisses moins d'un an:— 1er Albani Sylvestre; 2e, Ernest Sylvestre; 3e, Hectance Charpentier.

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Novembre, 20.— Joseph-Roland-Raymond, fils d'Hervé Lafrance et d'Eva Girouard. Par. et mar. Amédée Juneau et Alvina Girouard.

Novembre, 20.— Marie-Andrée Jacqueline, fille d'Arthur Bélanger et d'Eugénie Ledoux. Par. et mar. Jacques et Laure Bélanger.

Novembre, 22.— Joseph-Louis-Gilles fils d'Emile Laroche et de Cécile Paquette. Par. et mar. Louis Désilets et Obéline Rousseau.

Sépultures:

Novembre, 13.— Odile Ledoux 88 ans, épouse de Francis Labranche.

Novembre, 14.— M. l'abbé Pierre-Saül Gendron, 78 ans, 11 mois et 11 jours, fils de feu Pierre-Saül Gendron et de feu Louise Fournier.

Novembre, 17.— Hector Monette, 53 ans, époux de Lina Lapierre.

Novembre, 17.— Guy Rémillard 2 ans, fils de Josaphat Rémillard et d'Amanda Goudreau.

Novembre, 21.— Philoumène Sasseville, 71 ans, épouse de Louis Avard.

Novembre, 21.— Auguste Brodeur, 68 ans, époux de Délima Laurence.

Mariage:

Novembre, 23.— Entre Léo Demers et Marie-Reine Alice Marchand.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Novembre, 22.— Joseph-Jean-Louis Guy fils de Joseph Brodeur et de Maria Gaudreau. Par. et mar. Joseph-Paul Gaudreau et Blanche Bertrand.

Novembre, 22.— Joseph-Henri Denys-Paul fils d'Henri Sicotte et d'Henriette Lalime. Par. et mar. Amédée Chabot et Rosalie Lalime.

Sépultures:

Novembre, 13.— Henri-Louis Gadbois, 6 mois, fils de Félix Gadbois et de Rosa Beaulieu.

Novembre, 20.— Joseph-Hector Coulombe, 38 ans, époux de Léa Rouleau.

Novembre, 23.— Exilia Blain, dite Soeur Saint-Télesphore, 26 ans, 10 mois et 27 jours, des Srs de Saint-Joseph, fille d'Alfred Blain et d'Alphonsine Bérard.

Mariage:

Novembre, 21.— Entre Joseph-Henri Doria Morency et Marie-Rose Alma Lamarche.

———:-o-:———

Le Guide liturgique

Le *Guide liturgique* pour l'année 1932, texte français, est actuellement sous presse. Il sera mis en vente sous peu. Ce *Guide*, comme on sait, est publié chaque année par la R.S. Saint-Ignace-de-Loyola, des Soeurs de La-Présentation-deMarie. Pour toutes informations, s'adreser au Couvent de La-Présentation, Saint-Hyacinthe.

Le Vrai Remède au Mal de Tête

Les TABLETTES ZUTOO sont un remède efficace et inoffensif pour le mal de tête. M. Geo. Legge, éditeur du Granby Leader-Mail, nous écrit: "Vos TABLETTES ZUTOO méritant d'être reconnues partout pour faire cesser le mal de tête." Une boîte de ces inoffensives petites tablettes au bureau, à la maison, ou dans la poche, est une assurance contre les maux et les douleurs. Elles les font cesser BSF

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

Avis

Les rentes seigneuriales "SEIGNEURIE ROSALIE" sont dûes depuis le 11 novembre dernier, et sont payables à la procure de l'Evêché de Saint-Hyacinthe. Tous les intéressés sont priés de prendre note que ces rentes et tous les arrérages de rentes devront être payées d'ici au 1er janvier 1932. Après cette date, ces redevances seront mises en collection.

Procure de l'Evêché

———:-o-:———

Chez les Zouaves

Les Zouaves de notre ville remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur partie de cartes, jeudi dernier .Les $5. en or, dont on a annoncé le tirage au sort, sont échus à Mlle Blanche Richard. Les sept prix de présence à la partie de cartes ont été gagnés comme suit: Service à déjeûner, Mme L. Granger; $2.50 en or, Mlle Eugénie Delâge; 5 prix de $1. Dollard, Euclide Sansoucy, Roland Lajoie, Albert Frappier, M. Brodeur.

———:-o-:———

Grande soirée

Mardi, le 15 décembre, aura lieu au Patronage de St-Vincent de Paul une grande soirée artistique organisée par les Forestiers Catholiques de la Cour Lafontaine No. 489. La pièce au programme est "La Malédiction" grand drame en 3 actes de Lévesque. Cette pièce sera interprétée par un groupe d'amateurs de l'Association Artistique de St-Hyacinthe. Voici la distribution pour cette pièce:

Don Vasco de Gomez, Emile Sénécal; Don Alonzo, Raoul Blanchard d'Acton Vale; Don Lopez, Henri Dufour; Tarik, Philippe Trempe; Pedro, G. Robidoux; Pedrillo, Joseph Darveau; Fabricio, C. Mongeau; Hibrahim, Donat Provençal; Mandoza, Donat Daviau; Marietto, Raymond Guillet; Bazilio, W. Anctil; Lancho, P. Hamel; Juanino, Roger Rouleau; Abdhalla, E. Lemay; ainsi qu'un grand nombre de figurants.

Prix d'admission: 45 sous, taxe comprise. Direction artistique, M. Emile Sénécal, chef ranger.

BONIN & FRÈRE
GARAGE
"Storage d'hiver"
$2.50 par mois
Rue Centrale St-Joseph-sur-Yamaska

JUANA, MON AIMÉE
ROMAN
PAR
HARRY BERNARD
MAINTENANT PARU
En vente au
Courrier de St-Hyacinthe
$1. l'ex. par poste, $1.05

LE GRAND EXTERMINATEUR DE COQUERELLES EST À ST-HYACINTHE

P.-J. Rouleau, est le fameux exterminateur qui débarrasse efficacement les maisons des coquerelles, punaises, rats, souris. Pour $3., il garantit par contrat de débarrasser un logis de ses coquerelles

POUR LA DURÉE D'UN AN

N'est-ce pas que ce traitement coûte moins cher que de perdre ses locataires?

S'ADRESSER AU NO 149 CASCADES TÉL. 407J

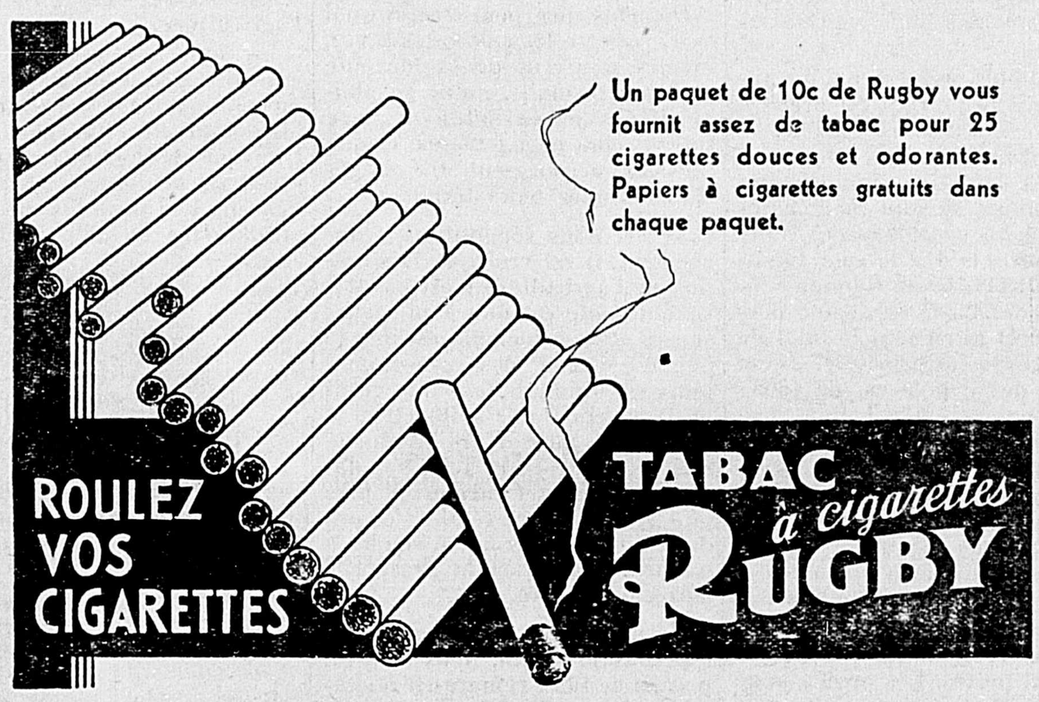

GRAND CONCOURS

Qui Veut Gagner des Prix Extraordinaires?

Les "Missions Franciscaines", 33, rue de l'Alverne, Québec, ouvrent un étonnant concours pour zélateurs et zélatrices, avec au moins cinquante prix de grande valeur, offerts par les bienfaiteurs de l'Oeuvre des Missions.

Les missionnaires en terre infidèle, ces exilés du bon Dieu, ne doivent pas souffrir de la crise qui nous affecte.

Conditions : — a) Toute personne voulant prendre part au concours devra absolument se procurer **ici** une carte spéciale les y autorisant et signée du Directeur.

b) Recueillir des abonnements à la "Revue des Missions Franciscaines", ou vendre des **calendriers du Christ-Roi.**

Le prix du calendrier étant de $0.50 et celui de l'abonnement de $1.00, le nombre des calendriers vendus devra être double de celui des abonnements pour avoir droit au même prix, e. g. 20 calendriers ou 10 abonnements donnent droit au même prix.

c) Les concurrents se diviseront en six catégories : —

75, 60, 45, 30, 20 et 10 abonnements (nombre double pour les calendriers). Celui ou celle qui arrivera en tête avec plus de 75 abonnements (ou plus de 150 calendriers) aura le choix parmi tous les prix ; les autres prix seront donnés au mérite.

Prix offerts : — Au moins **cinquante** prix à gagner dont le premier est d'une valeur dépassant **$100.**

"Philco" — 70 — High-Boy et 49 autres de valeur considérable, dont pas un moindre de cinq piastres : lampes de luxe, statues de marbre, montres-bracelets en or, épingles à fond d'ailes de papillon azur, etc.

Durée du concours : — De mars 1931 à mars 1932. Les abonnements faits depuis mars dernier comptent, il n'y a qu'à en augmenter le nombre pour améliorer sa position et ses chances.

Le tirage se fera en mars prochain. Tous devront donc envoyer le résultat de leur travail pour cette date.

N. B. — Cette annonce ne paraîtra qu'une fois.

Père Joachim Joseph, o. f. m.
Directeur

LE CALENDRIER DU CHRIST-ROI

Il arrive ces jours-ci, vous pouvez déjà le demander. Il est extrêmement beau et plus séduisant pour tous les Canadiens-Français que ses trois prédécesseurs ; c'est un **Album** aussi splendide que complet des temps héroïques de notre pays.

Le siècle des missions, glorieuses pages d'histoire, véritable épopée digne d'honorer le plus fier des peuples.

Vous y trouverez toutes les grandes figures de notre histoire religieuse et civile : nos vraies gloires nationales et nos institutions.

MM. les Curés voudront sans doute profiter de l'occasion **unique** de mettre dans toutes leurs familles un si rare trésor.

Douze grandes pages brillantes, artistiques, délicieusement colorées.

PRIX : 50 sous l'unité, $5.50 la douzaine, $40.00 le cent.

PERE J.-J. o. f. m.

— NOTES LOCALES —

Au conseil

La séance régulière du conseil municipal, mercredi soir, fut très calme. Le feuilleton ne comprenait que des articles de routine ordinaire. Tous les échevins étaient présents, sous la présidence du maire, le Dr Pagé. Voici, d'après le feuilleton, un résumé de la séance:

Lecture des minutes des assemblées des 18 et 27 novembre.

Lecture et approbation des comptes.

Lettre de l'A.C.J.C. concernant l'Ecole Technique.— Aux archives.

Dépot de l'avis annonçant la préparation du rôle d'évaluation pour 1932.

Soumission A Blondin Ltée pour tuyau de 12" pour canaux rues Ste Anne et Leman.— La soumission est acceptée, au prix de 80 le pied.

Réponse à donner à la lettre de la St. Hyacinthe Developement Co. soumises à la dernière séance.— Remise à plus tard.

Lettre du Crédit Maskoutain. Etablir si les évaluateurs municipaux doivent inscrire comme propriétaires de terrains, des possesseurs dont les titres ne sont pas enregistrés.— Il est décidé de soumettre le problème à l'aviseur légal de la cité.

Prendre une attitude concernant la liste de taxes prescrites et prescriptibles produite à la dernière séance.— Le conseil décide de poursuivre devant les tribunaux certains contribuables.

Selon avis, par l'échevin Saint-Germain, voter $427.00 pour payer la pension de certains enfants au Patronage S.V.P.— Question laissée en suspens.

———:-o-:———

Suites d'une farce

Lundi, le 30 novembre, le magistrat Marin a entendu la cause d'Arthur Péloquin vs Alexandre Bienvenue et Georges Michon, de la paroisse de St-Thomas d'Aquin. Il s'agissait en cette affaire d'une action en dommages résultant d'un tour qui avait été joué au demandeur le 4 janvier 1931. Le demandeur qui exerce à St-Thomas d'Aquin la fonction de chef de police, avait été requis de se rendre à un certain endroit ou un vol était supposé avoir été commis, information qui était dénuée de tout fondement. Le demandeur réclamait aussi des dommages du défendeur Bienvenue à raison de certains propos malicieux et dommageables que ce dernier aurait tenus sur son compte. La défense alléguait de son côté que le demandeur Péloquin avait déclaré aux parties qu'il leur donnait quittance et qu'il n'avait aucune réclamation à faire en rapport avec le voyage qu'on lui avait occasionné, tel que ci-dessus mentionné, et que, partant, s'il avait une réclamation en dommages contre les défendeurs, il se trouvait à y avoir renoncé et en avait fait remise à ces derniers. Plusieurs témoins ont été entendus de part et d'autre sur les faits faisant la base de cette poursuite, et à la suite de cette preuve, et des plaidoieries faites par les avocats, jugement a été rendu contre les défendeurs pour une somme de $9.25, avec dépens d'une action de $25.00. Le demandeur était représenté par Me. T.-A. Fontaine, C.R.

———:-o-:———

Feu Gilbert Brunette

M. Gilbert Brunette, ancien constable de Saint-Hyacinthe, est décédé mercredi soir, à l'âge de 57 ans. Outre son épouse, née Alma Dupont, il laisse ses fils, Albert, de Détroit, Mich.; Roméo, de Manchester, N.H.; Ovila, de Lachute Mills; Antoine, Albany, Roland et Ulric, tous de St-Hyacinthe; ses filles, Mme Arthur Tanguay, née Yvonne, de Huntingdon, la R.S. Geneviève, des Soeurs de la Présentation de Marie; Mlles Angéline, Noëlla et Robertine, de Saint-Hyacinthe. Il laisse également deux frères, Xavier Brunet, de St-Dominique de Bagot, et Alfred Brunette, de St-Hyacinthe le Confesseur; trois soeurs, Mme H. Beaudry, Mme Méril Guillet, toutes deux de St-Valérien, Mme Philippe Tétreault de Montréal.

Le défunt a fait partie de la force constabulaire à Saint-Hyacinthe pendant neuf ans. Ses funérailles auront lieu samedi matin en la cathédrale, à 9 heures a.m.

Renée Nizan

C'est jeudi de la semaine prochaine que Mlle Renée Nizan se fera entendre en notre cathédrale.

Cette artiste incomparable fait actuellement dans la province de Québec une tournée de concerts qui révèle chez notre population un goût insoupçonné de la musique d'orgue.

Partout où Mlle Nizan se fait entendre, les églises sont trop petites pour contenir les foules avides de l'entendre. C'est si bien le cas qu'à plusieurs endroits au lieu d'un seul concert, elle a dû en donner trois.

Après avoir donné à Québec deux concerts, elle retourne pour deux autres engagements.

A Montréal, dans une église où elle a joué une première fois le mois dernier, elle devra retourner en décembre. Dans une autre église de Montréal, où elle a joué déjà deux fois, elle devra donner un troisième concert.

A Ottawa, où elle a joué dimanche dernier, elle devra retourner dans la semaine du 13.

Un pareil enthousiasme ne s'est jamais manifesté; aussi nous espérons que la population de notre ville saura profiter du passage d'une artiste aussi incomparablement douée pour aller entendre un programme qui a été fait d'abord pour plaire au public tout en étant composé des pièces de la meilleure facture.

N'oublions pas qu'en allant à la cathédrale, jeudi soir, nous rendrons en même temps service à nos pauvres qui ont bien besoin de nos aumônes.

Le concert est au bénéfice de l'Hôtel-Dieu de notre ville. Le prix des billets est de 50 sous.

———:-o-:———

Tém. de sympathie

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés aux familles Rouleau et Coulombe, à l'occasion du décès du professeur J.-H. Coulombe. Le manque d'espace, la semaine dernière, nous a empêché de publier ces notes.

Suit la ilste:

Tributs pieux: R.P. N. Ferron, curé à Notre-Dame du Rosaire, et les RR. PP. Renaud, Lamarche et Gauvreau, du couvent des Dominicains.

Messes: MM. et Mmes Bousquet Dr O. Desmarais, Dr J.A.E. Daigle, Ls Brouillette, Léon Tourchot Alfred Meloche, Paul Cartier, J. G. Remington, J.H. Cadotte; La Société Philharmonique; Les Bureaux des Examinateurs Electriciens de Québec, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières; Mmes A. Dallaire, A.J. Scott, J.E. Raymond, Alfred Lussier; Mlle Irène Lussier; les familles Edmond Picard, Dr E.A. Collette, Jos. Champagne, Col. J.C. Rouleau; R.P. J. A. Ouellette, Montréal; col. G.E. Marquis, municipalité de Ste-Thérèse, M. Jérémie Coulombe de Woonsocket, R.I., etc.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes J.A. Coulombe, Rosario Gravel, Paul Larocque, A. Dallaire; le R. curé Mayrand et sa famille de N.D. du Bon Conseil; M. l'abbé C.E. Hétu; les familles A. Gélinas, Henri Grisé, A. Auger et Louis Brouillette, père; Mme Zéphirin Bousquet; Mlle Paula Auger, etc.

Tributs floraux: M. J.A. Letellier, de Sherbrooke.

Témoignages de sympathie: les familles Dieudonné Coulombe, Hervé Beaulac, R. Plamondon, H. Robert, Théodule St-Jean; MM. et Mmes F. Griffard, J.E. Mayrand, Ls Plamondon, Dr A.P. Cartier, L. Desjardins, Armand Brouillette, Antoine Berger, H.O. Cadorette, J.L. Cormier, J.B.E. Durocher Ad. Pouliot, Joseph Dansereau, Uldéric D. Hébert, Hector Leduc, H. Tousignant, Stanislas Mayrand officiers des Douanes et Accises; Mmes Clapin-Ratelle, L.G. Lalime V.A. Berger, Paul Ravenelle; Mlles Irène Brien, Ida Choquette Lina Charbonneau; MM. Arthur Lamothe, J. Eug. Raymond, Chs Letellier, Gaston Bélanger, Gérard Gadbois, M. et Mme Lucien Champagne, Mme René Richer.

———:-o-:———

L'église de N.-D. du Rosaire

Le contrat, pour les travaux de rénovation intérieure de l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, de St-Hyacinthe, a été accordé à M. Joseph Richer, artiste-peintre, de cette ville. C'est M. Richer qui, il y a trente ans, fit dans cette église les premiers travaux de décoration.

Ces fameux voleurs

Les détectives Haney et Gauthier, de la Sûreté Provinciale, ont amené à St-Hyacinthe, samedi dernier, les nommés Lionel Couture, Charles-Edouard L'Heureux et Ernest Depoe, trois jeunes gens de St-Guillaume d'Upton arrêtés il y a quelques semaines comme soupçonnés d'être les auteurs de nombreux vols commis à St-Hyacinthe, Sorel, Arthabaska, Sherbrooke et Drummondville. Les trois prévenus ont comparu dans l'après-midi de samedi devant le magistrat de district Emile Marin. Couture et L'Heureux s'avouèrent coupables aux accusations suivantes: savoir, d'avoir pénétré le 28 octobre dernier dans le presbytère de St-Damase et d'y avoir volé un coffre-fort contenant pour $10,000 d'obligations; d'avoir pénétré dans le presbytère de St-Ephrem d'Upton, le 2 novembre dernier, et d'y avoir volé divers objets d'une valeur de $15 appartenant au curé de la paroisse, M. l'abbé J.A. Laurence; d'avoir pénétré dans le presbytère de St-Liboire, le 7 octobre dernier, et d'avoir volé pour une valeur de $20, divers objets, la propriété du curé et du vicaire de l'endroit, MM. les abbés Albert Vézina et Louis Forest.

Depoe avec ses deux compagnons, Couture et L'Heureux s'avouèrent coupables aux autres accusations suivantes: savoir, d'avoir pénétré au presbytère de St-Pie le 27 septembre dernier et d'y avoir volé divers objets, propriété de MM. les abbés J.A. Bonin et J.A. Bourgeau, respectivement curé et vicaire de la paroisse, pour une valeur de $30.; d'avoir le 15 octobre dernier pénétré dans une des écoles de la paroisse de St-Denis de Richelieu et d'y avoir volé à Mlle Alice Gaudet, institutrice, pour une valeur de $40 en argent. Leur sentence fut remise au 5 décembre prochain.

Les détectives ont retrouvé le coffre-fort de St-Damase, ainsi que les parties d'obligations qui serviront, croit-on, à l'identification des précieux documents. Les prévenus auront à répondre à deux attentats criminels commis sur des jeunes filles et d'une tentative pour enlever du presbytère de Beloeil un coffre-fort après avoir attaché la servante; ils sont accusés aussi d'avoir pénétré dans le presbytère de Windsor Mills et d'y avoir volé un radio et une somme d'argent assez considérable. Les prévenus devront comparaître dans les districts de Sorel, Arthabaska, Sherbrooke et Drummondville où ils ont commis des déprédations.

———:-o-:———

Plainte renvoyée

Le juge Emile Marin a rendu jugement dans la cause du Dr Prudent Gendron, maire de St-Hugues, vs Emilio Picard, Clovis Dumaine, Alphonse et Raoul Simonneau, tous de Saint-Hugues.

Les prévenus étaient accusés d'avoir, dans la nuit du 23 au 24 août, formé un complot pour séquestrer et empêcher de voter le plaignant aux dernières élections provinciales. Après avoir argumenté longuement sur les faits de la cause le juge Marin en est venu à la conclusion que les accusés ne s'étaient pas rendus coupables de l'offense reprochée et a, en conséquence, renvoyé la plainte et acquitté les prévenus.

———:-o-:———

Gouret à St-Hyacinthe

La nouvelle ligue de gouret Junior de St-Hyacinthe, fonctionne à merveille. Les gérants ont presque terminé l'organisation de leurs équipes respectives. Les couleurs des clubs sont comme suit: "Hiboux": rouge foncé et blanc; "Canadiens": bleu blanc rouge; "Athlétiques" noir et blanc; "Braves": bleu jaune et rouge.

———:-o-:———

Remerciements

Mardi dernier avait lieu dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi, une partie de cartes, organisée par les Tertiaires de cette paroisse. Les dames organisatrices profitent donc de cette occasion pour remercier les vendeuses de billets, les donateurs de cadeaux, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette partie de cartes. Un merci spécial au journal *Le Courrier*, d'avoir bien voulu prêter ses colonnes à notre publicité.

La prés. des Tert. du C.-Roi

Ecrivains et journalistes

Un groupe d'écrivains et de journalistes de l'est de la province, se sont réunis à Sherbrooke, samedi dernier, à l'occasion d'une conférence donnée par M. Jean-Charles Harvey, l'écrivain bien connu, rédacteur en chef du *Soleil*, de Québec. Le soir, M. Aurèle Goyer, de *La Tribune* de Sherbrooke, et Mme Goyer, recevaient en l'honneur de M. et Mme Harvey. Parmi les invités: M. et Mme Albert Pelletier, de Montréal; M. Harry Bernard, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, et Mme Bernard; M. et Mme Alfred Desrochers, de Sherbrooke; M. Lucien Parizeau, chroniqueur théâtral à *La Patrie*, de Montréal; M. et Mme J.H. Délisle, Mlles Corine Denault, Eva Dubuc, Germaine Denault, Lucille Moore, Marguerite Allaire, de Sherbrooke; Mlles Françoise Gaudet et Aline Prince, d'Aston Jonction; Mlle Eva Sénécal, de La Patrie; M. Pierre Dansereau, de Montréal; M. L.-P. Robidoux, rédacteur en chef de *La Tribune*, Sherbrooke; MM. C.-E. Parrot, et H.-M. Gendreau, également de *La Tribune*.

Au cours de la soirée, deux des invités, M. Robert Choquette et Mlle Jovette Bernier, retenus à Montréal par le programme de "Au coin du feu", présentèrent à la radio une nouvelle de M. Jean-Charles Harvey et un extrait du roman *La Ferme des Pins*, de M. Harry Bernard.

———:-o-:———

On fête Mme J.-E. Thériault

Vendredi soir, le 27 novembre dernier, les membres de la Chorale Ste-Cécile de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire se réunissaient dans leur salle pour fêter leur patronne. On a voulu profiter de l'occasion pour rendre un témoignage de reconnaissance à Mme J.-E. Thériault, qui, directrice pendant sept ans, s'est vue forcée de prendre sa retraite pour cause de maladie.

Toutes les membres de la chorale actuelle et beaucoup d'anciennes, les RR. PP. Ferron, curé, Gauvreau et Biron, vicaires, avaient tenu à assister à ces démonstrations en l'honneur de Ste-Cécile et de Mme Thériault.

La soirée débuta par une partie de cartes très contestée et très gaie. Au goûter, comprenant gâteaux, sucreries et rafraîchissements, Mme Rodolphe Philie, directrice actuelle de la Chorale, fit la présentation à sa devancière d'un magnifique buste de Ste-Cécile, en marbre d'une très haute valeur matérielle et artistique.

"Nous sommes heureuses, dit Mme Philie, de profiter de ces agapes fraternelles qui nous réunissent ici pour vous offrir un souvenir tangible de notre reconnaissance et de notre appréciation pour le beau travail de direction que vous avez accompli parmi nous depuis sept ans. Nous avons choisi un buste de la patronne de notre Chorale Ste-Cécile, en espérant que vous lui ferez bon accueil et qu'il aura une place de choix dans votre foyer. Puisse-t-elle du haut de son trône de gloire déverser sur vous et votre famille ses faveurs de choix, y compris la santé et la réalisation de vos projets d'avenir en rapport avec l'harmonie chrétienne.

Nous espérons vous voir souvent au milieu de nous où vous serez toujours assurée de la plus cordiale bienvenue et croyez à notre bon souvenir."

Mme Thériault, très émue d'un pareil témoignage d'estime et de considération, remercia en quelques mots les généreuses donatrices, en assurant toutes les dames et demoiselles de la Chorale aussi bien que les anciennes, de son plus cordial souvenir. La fâcheuse laryngite dont elle est ateinte l'empêche d'en dire bien long; chacune a pu tout de même constater par l'émotion visible de l'héroïne le trop plein des sentiments de reconnaissance et d'attachement à sa chorale qui l'animaient.

———:-o-:———

Chez les Voyageurs

La partie de cartes annuelle, du cercle local des Voyageurs de Commerce Catholique, au profit des oeuvres paroissiales, aura lieu le jeudi, 17 décembre prochain, à la salle Notre-Dame-du-Rosaire. Les billets sont en vente, au prix de 35 sous chacun.

Jugements rendus

L'hon. juge Walsh vient de rendre jugement dans deux causes qu'il avait commencé d'entendre au terme de juin dernier et dans lesquelles l'enquête s'est terminée dernièrement.

Dans une cause de Bousquet vs Drolet, il s'agissait d'une réclamation en dommages au montant de $1285.00 résultant d'un accident d'automobile survenu sur le chemin de St-Dominique, le 5 septembre 1930, entre les automobiles des deux parties. Comme conséquence de cet accident, l'automobile du demandeur Bousquet était allé tomber dans un ruisseau pour y prendre feu quelque temps après. Le demandeur alléguait que son automobile avait été complètement détruit et il en fixait la valeur à $1200. lui réclamant en outre d'autres dommages évalués à $85.00. De son côté, le défendeur Drolet, qui était représenté par Me T.-A. Fontaine, avait contesté cette action en prétendant que l'accident était dû à la faute et à la négligence du demandeur lui-même.

Après une preuve assez longue, la cause avait été prise en délibéré par l'hon. juge Walsh qui vient de rendre son jugement en renvoyant l'action du demandeur avec dépens.

L'hon. juge Walsh a en même temps rendu jugement dans une cause de Benjamin Plourde, de cette ville, contre la compagnie MacArthur Canadian Concrete Pile.

Il s'agissait en cette cause d'une réclamation en dommages au montant de $3000. résultant d'un accident dont le demandeur avait été victime à St-Hyacinthe, au mois de février 1928. Le demandeur, qui avait auparavant, obtenu un certain montant de la compagnie, à titre d'indemnité, alléguait que dans son cas il y avait eu aggravation d'infirmité et il réclamait en conséquence une rente annuelle et viagère de $350. représentant un capital d'au moins $3000.00, montant de son action. La preuve faite par les médecins au sujet de l'incapacité et de l'infirmité du demandeur avait été assez contradictoire et après avoir entendu la cause, au mois de juin 1931, l'hon. juge Walsh l'avait prise en délibéré. Il vient de rendre jugement en renvoyant l'action du demandeur avec dépens.

———:-o-:———

Cinq autres gardes-malades

Cinq autres gardes-malades diplômées de l'Hôpital Saint-Charles de notre ville, dont quatre religieuses, ont subi avec succès les examens de l'Association des Gardes-Malades Diplômées de la province de Québec. Ce sont les RR. SS. Alma Bédard, Sainte-Rita, de l'Hôpital Saint-Charles; la R. S. Champagne, de Le Pas, Manitoba; Mlle Corona Racine, de Roxton Falls.

———:-o-:———

Prochain mariage

Le samedi, 5 décembre, sera célébré en l'église Saint-Pierre de Sorel, le mariage de Mlle Luce Désilets, fille de M. Moïse Désilets d'Ottawa, et de Mme Désilets, décédée, avec le Dr Télesphore Boucher, chirurgien-dentiste, de Sorel, fils de M. William Boucher de Montréal, et de Mme Boucher, décédée. Pas de faire-part. Le Dr Boucher est un ancien de St-Hyacinthe, en même temps qu'un ancien élève de notre Séminaire.

———:-o-:———

Cour Supérieure

Mardi matin, sous la présidence de l'hon. Juge Philémon Cousineau, juge à la Cour Supérieure, s'est ouvert le terme mensuel de ce district. L'avant-midi a été consacrée aux motions, requêtes et affaires de pratique. Le président du tribunal s'est montré particulièrement sévère dans ses remarques lors de la présentation d'une motion de la part de Mtre J.B. Bousquet dans la cause de Charette vs Roberts dans laquelle l'avocat du demandeur se plaignait de ce que la partie adverse détient injustement le dossier de la Cour depuis deux mois, retardant ainsi le prononcé du jugement. Le juge Cousineau a donné un délai de 24 heures au procureur du défendeur pour remettre le dossier au greffe de cette cour; si ce dernier ne se conforme pas à cette ordonnance, il sera condamné pour mépris de cour

A la Goodyear

Dimanche, le 20 décembre prochain, à 7 heures précises, aura lieu en la salle du club de recréation, l'arrivée du père Santa Claus. A l'occasion de cette grande visite on fera un arbre de Noël et des nombreux cadeaux seront distribués aux enfants des membres du club de récréation.

Tous les membres du club de récréation sont invités à venir assister à cette petite soirée qui ne manquera pas d'intéresser les vieux aussi bien que les jeunes.

Vous avez sans doute constaté que l'on a distribué parmi les membres mariés certaines formules à remplir, leur demandant de bien vouloir nous donner le nom et l'âge de tous leurs petits enfants de 10 ans et au-dessous. S'il y en a encore qui ne nous ont pas remis cette formule, nous les prions de le faire dans le plus court délai.

Le père Santa Claus distribuera des cadeaux et des bonbons à tous ces chers petits enfants.

Vous pouvez dès maintenant avertir vos petits enfants d'être bien sages s'ils veulent venir voir le père Santa Claus à la Goodyear et y recevoir un cadeau et des bonbons.

Tous les membres non mariés auront comme auparavant le privilège d'amener un ou une amie, c'est-à-dire qu'un garçon pourra amener une jeune fille, et une jeune fille pourra amener un jeune garçon.

Tous les membres mariés pourront venir avec leur femme ou leur mari, ainsi que tous leurs enfants âgés de 15 ans ou moins, mais qu'il soit bien entendu que seulement les enfants âgés de 10 ans et moins recevront des cadeaux et bonbons.

* * *

Tous les étrangers qui désirent venir à cette soirée pourront le faire moyennant un prix d'entrée de 25 sous.

N'oubliez pas cette date importante du 20 décembre prochain et amenez ces petits enfants.

Dans le but unique d'accommoder les mères de famille cette petite soriée commencera à 7 heures précises. Nous n'attendrons pas les retardataires et cette soirée finira probablement avant 9 heures.

Le père Santa Claus nous a dit qu'il amènerait avec lui plusieurs esquimaux du pôle Nord, et en plus il nous a promis d'être à temps.

Venez en grand nombre.

* * *

A l'occasion de notre soirée du 20 prochain, nous ferons le tirage d'une dinde. Tous les employés membres du club recevront un numéro à leur entrée dans la salle de récréation. Le numéro chanceux sera tiré par le père Noël.

* * *

L'an dernier à pareille date nous avons organisé un grand concours de photographies. Il ne fut cependant pas ce qu'on peut appeler un succès, car les concurrents n'étaient pas nombreux. Nous commençons dès aujourd'hui notre deuxième concours et nous espérons que tous les employés s'empresseront de participer à ce second concours.

Sans doute la plupart des employés ont pris des photographies de kodak durant le cours de l'année, alors pourquoi ne pas les soumettre au concours.

Les deux premiers prix seront de $1.00 chacun et les troisième et quatrième prix seront un agrandissement de 8 x 10 chacun.

Tous les négatifs seront retournés au propriétaire, mais les impressions ne seront retournées que sur demande spéciale.

Ce concours se terminera le 15 janvier prochain et les prix seront distribués le 1er de février.

* * *

Voici les noms des employés qui ont reçu leur insigne pendant le mois d'octobre.

Département des métiers à filer: Mlle Rosa Plante, MM. Rosario Berthiaume et René Phaneuf; département des métiers à retordre, M. Albert Frappier; boutique, M. Hercule Fortin. Nos félicitations à ces derniers.

———:-o-:———

La Garde d'Honneur

N'oubliez pas que c'est mercredi le 9 décembre prochain qu'aura lieu la partie de cartes annuelle de la Garde d'Honneur dans la salle paroissiale du Christ-Roi. Il y aura de très jolis prix ainsi que plusieurs prix de présence.

Les COURRIERS

ST-HUGUES

Résultat des études au couvent de la Présentation de Marie, pour le mois d'octobre 1931:

8e année: Henriette Désautels de St-Hugues.

7e année: Rachel Deslauriers, St-Hugues, Pauline De Sève de Montréal, Noella Valcourt de St-Hugues.

6e année: Honorine Laprade, St-Simon, Simone Gendron, Jeannette Dolbec, Jeanne d'Arc Gendron de St-Hugues.

Cours spécial français: Dorothy Côté de North Amherst, Mass.

5e année A: Ernestine Dionne de St-Guillaume, Mélodie Bissonnette de Springfield, Mass., Lucille Lefebvre de St-Hugues.

5e année B: Monique Plante, de St-Simon Marcelle Beauregard de St-Hugues, Yvette Gauthier de Montréal.

4e année A: Olivette Lapierre Mélanie Bourgeault de St-Hugues Pauline Gauthier de Montréal.

3e année: Jeanne Pelletier Berthe Héon de St-Hugues.

2e année: Madeleine Caron de Montréal, Madeleine Tanguay de Ste-Rosalie.

Cours spécial anglais: 7e année A: Florence Côté, de North-Amherst, Mass.

7e annéeB: Emilienne Paradis de Manchester, N.H.

6e année B: Irène Dumas de Montréal.

5e année B: Honorine Laprade.

4e année B: Rose-Anne Parent de Montréal.

3e année B: Jeanne d'Arc Gendron.

2e année B: Noella Valcourt.

1e année B: Georgette Fournier de Montréal.

Succès en musique instrumentale: Jeannette Deslauriers de St-Hugues.

En musique vocale: Emilienne Paradis.

Dactylographie: Pauline De Sève.

Ecole des garçons: Daniel Larue, Cyprien Bastien, Roland Paradis.

Externat des filles: français: Anne Beaulieu, Denise Lessard, Thérèse Paradis, anglais: Candide Boisclair, M.-Rose Claude.

———:-o-:———

Stanbridge Station

Au cours de la semaine dernière M. l'inspecteur J.D. Ducharme a fait une visite officielle à nos écoles et samedi il a donné à l'école du village de Pike River, une conférence pédagogique des plus intéressantes.

STE-SABINE

Notre dévoué pasteur, M. l'abbé A. Léveillé a terminé ces jours derniers sa visite paroissiale, où il fut accueilli partout avec bienveillance et courtoisie et il constata avec plaisir une augmentation d'une douzaine de familles dans notre paroisse.

—M. et Mme Henri Larivière, leur fils Georges ainsi que M. N. Choquette en visite chez M. Henri Larivière de St-Jean.

—Dans le cours de la semaine dernière une quête des plus fructueuse fut faite dans notre localité pour venir en aide aux pauvres de la Saskatchewan.

—M. et Mme Edéas Choquette ainsi que M. et Mme Adélard Choquette faisaient un voyage de quelques jours à Newport ces jours derniers où ils visitèrent leurs enfants, M. Eugène Choquette, M. A. Poutré, René Boucher.

—M. E. Larivière ainsi que Mlle Ida Larivière sont de passage à St-Hyacinthe ces jours derniers.

—MM. et Mmes A.D. Phoenix et O. L'Homme, MM. J.M. Phoenix et M. J.A. Phoenix sont allés dimanche en visite chez M. L. Boucher de Ste-Brigide.

—MM. et Mme F.X. Benoît, E. Benoît, D. Benoît, Mlle C. Benoît de St-Sébastien étaient dimanche soir en visite chez M. Henri Larivière.

—M. et Mme Georges McKay et leur famille sont allés dimanche à St-Paul en visite chez des amis

—M. Oliva Bonneau était ces jours derniers à St-Jean en visite chez M. Hormisdas Choquette.

———:-o-:———

IBERVILLE

Nos sympathies à Mmes Adélard Lavoie et Roger Goyette, née Lavoie dont le père s'éteignait à la suite d'une longue maladie la semaine dernière dans la cité de St-Jean.

—M. le Dr Arcade Labelle et son frère Léopold de Montréal étaient les hôtes du notaire G. Guillet le 15 courant.

—Mlle Jeannette Dubord de Malone N.Y., était en promenade dans Iberville ces jours derniers.

—Nous avons appris avec regret la mort de Mme C. Henri Goyette, née Philomène Lavoie survenue le mercredi 18 courant à l'âge de 66 ans. Les funérailles des plus imposantes eurent lieu le 20 courant au milieu d'une affluence de parents et amis. La regrettée disparue laisse dans le deuil outre son époux deux fils: Alfred de Springfield, Mass., Armand pharmacien de cette ville.

La crise des paiements soviétiques à l'étranger

Des rumeurs inquiétantes circulent parmi les personnes intéressées au commerce avec les Soviets quand aux difficultés financières de ces derniers et à la possibilité d'un moratoire sur les paiements à l'étranger.

Les démentis officiels du gouvernement soviétique ne contiennent aucun chiffre sur l'endettement à l'extérieur, ils ne peuvent donc que renforcer le manque de confiance et l'inquiétude qui règnent dans les sphères industrielles et commerciales.

En réalité il serait extraordinaire que l'URSS, dont le système économique est si artificiel, n'éprouve aucune conséquence de la crise financière que traverse en ce moment l'Europe et en particulier l'Allemagne et l'Angleterre.

Nous pouvons affirmer que le crédit soviétique est compromis plus qu'aucun autre par la crise financière, en raison de l'utilisation que les Soviets ont faite des crédits étrangers et du rôle joué par l'Allemagne dans le financement des commandes soviétiques.

Les commandes soviétiques à l'étranger sont basées sur des crédits de un à quatre ans; on peut évaluer à trente mois la moyenne de la durée des crédits accordés aux Soviets. Ces crédits sont donc des crédits à termes relativement court et les traites qui les concernent ont été souvent réescomptées.

Les commandes avaient pour objets des machines destinées à l'exécution du plan quinquennal dont le rendement ne peut être qu'à longue échéance et dont l'amortissement ne peut commencer qu'au moment où ce rendement deviendra effectif. Selon toutes probabilités ce rendement ne permettra jamais de procéder à un amortissement rationnel, tout d'abord parce qu'en URSS, on tient peu compte de la rentabilité des entreprises et parce que le marché intérieur a été ruiné par le plan quinquennal lui-même, pour la mise en oeuvre duquel il a fallu rationner à l'extrême la population et détruire la prospérité des paysans.

Le gouvernement des Soviets a fait exactement la même chose que l'Allemagne: il a transformé les crédits à court terme de l'étranger en investissements à long terme à l'intérieur du pays.

La catastrophe se produira au moment où la situation du marché international deviendra si tendue qu'il sera impossible de se procurer de nouveaux crédits pour faire face aux paiements urgents, car l'URSS ne trouvera certainement pas à l'extérieur les concours financiers considérables qui permettraient d'éviter l'effondrement.

———:-o-:———

ST-DOMINIQUE

—M. Charles Chabot de Saint-Théodore d'Acton est venu passer quinze jours chez Elias Lussier son gendre.

—Les RR. SS. St-André et Sr St-Valérien des Soeurs St-Joseph étaient de passage à notre couvent la semaine dernière.

M. et Mme le Dr St-Pierre de passage à St-Pie dimanche dernier dans sa famille.

—M. et Mme Aimé Demers en visite chez M. Gédéon Demers son frère et chez M. H. Lussier.

DDD contre acné et eczéma.

Un liquide agissant qui attaque la vie du germe dans la peau. En accord avec les théories des plus grands spécialistes actuels de la peau. Il a déjà obtenu plusieurs brillants succès contre affections de la peau.

PHARMACIE L.-P. GAUCHER

"DUBONNET"

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

$1.65 32 onces

A TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

Il y a deux siècles, nos ancêtres troquaient de la marchandise avec l'Indien pour du tabac. Aujourd'hui, l'ALOUETTE se trouve dans tous les débits, en commodes paquets de 10c.

L'ALOUETTE est infiniment supérieur à tous les tabacs connus de nos aïeux. Riche, aromatique, satisfaisant à tous égards, c'est un mélange des meilleures espèces québecquoises, elles-mêmes le produit d'une culture de plus de deux siècles.

10¢

Aussi haché fin pour les fumeurs de cigarettes.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1931

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC	
Dépôts — *Payables à demande ou après avis.*	$669,047,251.38
Billets de la Banque en circulation — *Payables à demande.*	38,028,370.50
Lettres de crédit en cours — *Responsabilités financières encourues au nom des clients pour des opérations commerciales (voir contrepartie [x] à l'actif).*	8,943,524.05
Divers — *Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.*	2,311,583.19
Total du passif envers le public	$718,330,729.12
PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES	
Capital, Surplus et Profits non répartis & Provision pour dividendes — *Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.*	$ 76,192,604.84
Total du Passif	$794,523,333.96

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

En caisse dans ses voûtes et à la Réserve centrale d'or	$ 83,625,914.91
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles — *Payables comptant sur présentation.*	35,794,511.20
Argent déposé dans les autres banques — *Disponible à demande.*	22,270,311.79
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures — *Valeurs de premier ordre dont la majeure partie échoit prochainement.*	236,433,817.82
Actions — *Actions de chemins de fer, d'entreprises industrielles et autres à leur valeur boursière ou moins.*	1,785,228.94
Prêts à demande en dehors du Canada — *Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement disponibles sans perturbation de la situation au Canada.*	28,252,802.06
Prêts à demande au Canada — *Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur, aux cours actuels, dépasse celle des prêts.*	9,243,921.73
TOTAL DE L'ACTIF *RAPIDEMENT* REALISABLE (*soit 58.11 p. 100 du passif envers le public*)	$417,406,508.45
Autres prêts — *Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.*	348,525,148.48
Locaux de la Banque — *Trois propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour $1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup $14,500,000, sont inscrits à ce poste.*	14,500,000.00
Propriétés immobilières et hypothèques sur propriétés — *Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.*	1,735,466.32
x **Créances contre clients pour lettres de crédit** — *Représentent ce qui est dû par les clients pour les lettres de crédit émises par la Banque pour leur compte.*	8,943,524.05
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	3,412,686.66
Soit un actif total de	$794,523,333.96
Pour payer le passif envers le public de	718,330,729.12
ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de	$ 76,192,604.84

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits pour l'exercice terminé le 31 octobre 1931		$5,386,379.57
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	$4,320,000.00	
Provision pour impôts fédéraux	610,000.00	
Réserve sur les locaux de la Banque	300,000.00	5,230,000.00
		$ 156,379.57
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1930		947,047.38
Solde de Pertes et Profits reporté		$1,103,426.95

CHARLES B. GORDON, *Président*

W. A. BOG,
JACKSON DODDS,
Gérants-généraux

* * *

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 114 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

Augmentation des profits de Southern Canada Power

Son développement a continué sans interruption, en dépit des conditions défavorables.— Elle a réalisé entièrement ses dividendes sur les actions ordinaires.— Son bilan indique une amélioration de sa situation.

Le rapport annuel de la Southern Canada Power Co. Limited pour l'exercice financier clos le 30 septembre indique que la compagnie a maintenu son expansion régulière, le revenu pour le service de l'électricité durant cette période, ayant augmenté de plus de $100.000 en dépit de la dépression industrielle générale qui a séví pendant ces douze mois. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, les revenus divers ont diminué sensiblement; cependant, vu la situation, ils se sont assez bien maintenus. Les recettes nettes disponibles pour les dividendes ont quelque peu excédé celles du précédent exercice; mais, en raison d'une augmentation des dividendes requis pour les actions privilégiées, le rendement par action sur les ordinaires a subi une petite diminution, étant de $1.09, à comparer à $1.21 pour l'exercice clos le 30 septembre 1930.

Le compte de profits et pertes indique un revenu brut de $2,355,111 à rapprocher de $2,257,421. Déduction faite de $918,038 pour les frais généraux, les recettes nettes se chiffrent à $1,437,073 à comparer à $1,408,471. Après déduction des provisions pour la dépréciation, l'intérêt sur les obligations et les mauvaises créances les recettes nettes disponibles pour les dividendes sont de $839-064 contre $838,420 pour le précédent exercice. Après avoir payé les dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires, il reste en caisse, un surplus de $47,292.

Le principal changement à l'actif est une augmentation de $200,000 des placements dans les filiales, qui de $923,000 ont passé à $1,162,686. Les placements sur usines ont atteint $20,777,248, soit une augmentation de $350,000; le matériel et fournitures qui étaient de $287,782, ont été réduits à $203,681. Au passif, il y a une forte diminution dans les avances de banque, cet item ayant passé de $1,033,224 à $124,082. Il s'y trouve un nouvel item de $126,345 pour les emprunts à vue et les comptes payables y sont plus élevés, soit de $330,976 à comparer à $238,697. Les actions privilégiées ont passé de $5,884,600 à $6,759,700 soit une augmentation de près de $1,000,000. La réserve de dépréciation a passé de $1,579,240 à $1,794,921 et le surplus, de $438,883 à $466,575.

En présentant le rapport aux actionnaires, le président et gérant général M. Jas. B. Woodyatt dit entre autres choses:

"Plusieurs industries nouvelles ont été établies, alors que d'autres ont commencé leur production ou sont à construire de nouvelles usines.

Votre service industriel et sa succursale établie dans la cité de New York attirent constamment l'attention des manufacturiers sur les incomparables occasions de production économique offertes à ceux qui s'établissent dans la région desservie par votre compagnie.

A Granby.— La Esmond Mills Incorporated de Esmond, Rhode Island, a installé de nouveaux métiers et elle manufacture des couvertures et autres tissus. La Stedfast Rubber Company de Mattapan, Boston, Massachusetts, qui fabrique du "Kafsted", un nouveau produit du caoutchouc d'un usage très étendu dans l'industrie de la chaussure, a installé un matériel considérable, pour la fabrication de ce produit, ainsi que d'autres qui comprennent de la tresse isolante de la composition pour joints, des toiles caoutchoutées, etc. La Altorfer Brothers Company de Peoria, Illinois qui manufacture les machines électriques à laver A.B.C., a établi une usine d'assemblage. La Carl Stohn Company qui fabrique des tissus de soie a fait un important agrandissement à son usine et la Stark Ribbon Corporation s'établit actuellement dans la ville.

A St-Hyacinthe.— On a créé une fabrique canadienne gérée conjointement par la Bridgeport Coach Lace Company, de Bridgeport, Conn., et la A.J. Donahue Corporation de Milford, Conn. Cette fabrique qui est désignée sous la raison sociale: The Donahue Corporation of Canada, Limited, manufacturera des tissus élastiques et des jarretières, ainsi que d'autres articles similaires en tissus élastiques, La Hump Hair Pin Company, dont le siège social est à Chicago, a construit une nouvelle manufacture qui est actuellement prête à fonctionner. Cette fabrique doit approvisionner le marché canadien ainsi que le commerce d'exportation.

A Drummondville La Canadian Celanese Limited a terminé deux extensions importantes à sa manufacture en vue de répondre à une demande croissante de ses produits. La manufacture de la Eagle Pencil Company de Londres et de New York, qui est la plus grande productrice de crayons de mine de plomb au monde, a commencé à fonctionner depuis quelques mois. Cet établissement est le plus moderne qui existe pour la fabrication des crayons à mine de plomb.

A Cowansville, La Bruck Silk Mills a pris des dispositions pour augmenter sa production et fait actuellement d'importants agrandissements à sa fabrique.

A Farnham, La Barry and Staines Linoleum (Canada), Limited a terminé l'installation des machines dans sa manufacture de linoleum qui fonctionne actuellement.

A St-Jean, La Canadian Potteries Limited, une filiale de Crane Limited a terminé sa nouvelle manufacture de céramique sanitaire. Cette usine est une des plus vastes de ce genre au monde et elle est pourvue de fours à débit continu les plus modernes qui lui permettent une production ininterrompue.

PRODUCTION

"Au cours de cet exercice, le débit a été de 155,015,575 kilowatt heures à comparer à 170,685,947 kilowatt-heures pour le précédent Le débit ordinaire a augmenté d'environ 6%, mais la vente du surplus d'énergie a été réduite considérablement.

ACHAT D'ENERGIE

Le débit des rivières ayant été réduit en raison de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi pendant les douze mois passés, la compagnie a dû, de temps à autre, acheter de l'énergie supplémentaire pour répondre aux besoins de ses abonnés. Cependant, la situation récente est bien meilleure, le débit des rivières et le contenu des réservoirs étant à peu près normaux, on prévoit que les dépenses à ce sujet seront réduites considérablement.

USINES ET PROPRIETES

"Les usines ainsi que les propriétés de votre compagnie ont toujours été maintenues dans le meilleur état au cours de cet exercice.

PLACEMENTS

"Vu la situation en bourse à la clôture de l'exercice, les valeurs dans lesquelles les fonds de votre compagnie ont été placés temporairement, et qui doivent être affectés ultérieurement à des travaux de construction, ont subi une dépréciation de 38.98%. Ces fonds ne sont pas requis actuellement et nous espérons que lorsqu'il faudra réaliser ces valeurs le marché, se sera amélioré et on pourra le faire sans perte appréciable.

Le revenu de ces valeurs, qui est compris dans les recettes diverses, a été réduit de 8.24%.

CHANGE DE NEW-YORK

"Comme l'intérêt de nos obligations est payable à New York, en raison du change nous avons supporté des frais de $19,218.75 sur le paiement échu à la fin de l'année. Ceci est indiqué par une augmentation des charges d'intérêt pour l'exercice.

RESERVE DE DEPRECIATION

"Cette réserve qui a été constituée pour compenser la dépréciation de tout actif de la compagnie a été de nouveau créditée d'une somme équivalente à 10% des recettes brutes, et la somme de $1,794,922 qui est actuellement à son crédit y suffit.

REDUCTION DES TAUX

"Vos abonnés apprécient de plus en plus les réductions de taux que votre compagnie a mises en vigueur. Le taux de 3c. au K.W.H. qui s'applique actuellement aux usages domestiques, a été adopté par un grand nombre d'abonnés; il a vulgarisé énormément l'usage des appareils électriques allégeant les besognes, et les abonnés en font un plus grand usage que l'an dernier.

"Suivant ses principes, votre compagnie apportera de temps à autre des réductions au coût de l'électricité aux abonnés, à mesure qu'un usage plus étendu de votre service le permettra.

"Au cours de cet exercice sur son actif qui est de $25,558,762 votre compagnie a fait des recettes de $1,201,563 après déduction de de la dépréciation, ce qui représente un rendement de 4.70%.

"Le principe de votre compagnie est de continuer à donner au public le meilleur service possible au plus bas prix. Les recettes doivent évidemment être suffisantes pour permettre le meilleur service en tout temps, tout en rapportant un dividende raisonnable aux actionnaires, avec une marge de sécurité financière suffisante.

"Tout surplus de recettes, après déduction de ces frais, serait affecté soit à l'extension et à l'amélioration du service ou à une réduction des taux en vigueur.

TÉL. 235 254 CASCADES
J.-A.-R. SÉGUIN
PLOMBIER-COUVREUR
ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
ANCIENNE PLACE H. LORANGE

Dr L.-P. Couture
SPÉCIALITÉ:
MALADIES DES YEUX
DU NEZ, DES OREILLES
ET DE LA GORGE
104 RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE
TÉL. 836

TÉL. 775 SOIR, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CASCADES ST-HYACINTHE

ACHETEZ VOS BOIS ET CHARBON
— CHEZ —
St-Pierre & Larose
TÉL. 264 RUE DU GRAND TRONC

Le Plus Beau CADEAU que vous puissiez acheter ..... pour les FETES
•PHILCO•
FAIT-AU-CANADA
Superhétérodyne-Plus à 11 Lampes
Voici le cadeau suprême pour la famille. Un cadeau qui ne cesse de plaire, rappelant votre souvenir, plusieurs fois par jour, en reproduisant d'une manière incomparable, tous les programmes que vous désirez entendre. Nous garantissons ce nouveau Philco Superhétérodyne Equilibré de 1932 pour vous apporter des programmes de postes plus éloignés, avec plus de sélectivité, avec un son plus beau et plus clair, que n'importe quel autre radio jamais construit.

Comparez ces Importantes Caractéristiques
1. Contrôle Automatique du Volume
2. Contrôle à 4 Points et Modificateur de "Statique"
3. Commutateur de Portée à Distance
4. Nouvelle Lampe Pentode — Push-Pull
5. Cadran Index de Postes Illuminé
6. Flèche Brillante Indicatrice de Postes
7. Groupe de 4 Condensateurs de Syntonisation
8. Huit Circuits Syntonisés
9. Double Circuit Présélecteur Syntonisé
10. Construction Philco "Balanced-Unit" Exclusive
LE LOWBOY Seulement $199.50 LAMPES COMPRISES

LE HIGHBOY $229.50 LAMPES COMPRISES
CONDITIONS D'UNE FACILITE ETONNANTE
Voyez votre plus proche dépositaire PHILCO. Vous avez son nom ci-après.
SEULS DISTRIBUTEURS
JOHN MILLEN & SON LIMITED
MONTREAL, QUEBEC
Distributeurs en gros, John Millen & Son, Montréal et Québec
P.-E. GAUCHER
219 Cascades St-Hyacinthe
P.-T. LEGARÉ
Coin St-François et St-Antoine
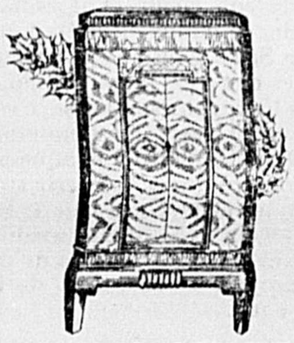
RADIO-PHONOGRAPHE $395.00 LAMPES COMPRISES
F12C

Chemin de Fer Pacifique Canadien

Montréal, Farnham, St-Guillaume, Stanbridge

P.M.	A.M.	Heure solaire de l'est	A.M.	P.M.
† 4.10	† 9.05	L. Montréal, gare Windsor ..... A.	†11.15	† 6.40
† 5.25	†10.15	A. Farnham 23 ..... L.	† 9.55	† 5.05
† 5.35	†10.30	Farnham ..... A.	† 9.35	† 4.40
5.47	10.42	Canrobert	9.21	4.23
f 5.56	f10.51	Papineau	f 9.12	f 4.13
6.00	10.55	Abbotsford	9.09	4.10
6.10	11.05	St-Pie	8.58	3.59
6.27	11.25	St-Hyacinthe	8.42	3.42
6.32	11.30	Ste. Rosalie Jonction	8.34	3.35
f 6.35	f11.33	Ste-Rosalie	8.31	3.31
6.46	11.45	St-Simon	8.19	3.19
6.56	11.55	St-Hugues	8.09	3.09
7.03	f 12.04	Cavignac	8.03	f 3.03
f 7.08	f 12.10	St-Prime	f 7.58	f 2.58
† 7.20	†12.20	A. St-Guillaume ..... L.	† 7.50	† 2.50
† 5.40	†10.40	L. Farnham 23 ..... A.	† 9.35	† 4.35
f 5.50	f 10.50	Ste-Sabine	f 9.24	f 4.10
f 6.00	f 11.03	Notre-Dame Crossing	f 9.15	f 3.50
6.03	11.07	Mystic	9.13	3.45
6.10	11.20	Bedford	9.06	3.35
† 6.20	†11.59	A. Stanbridge ..... L.	† 9.00	† 2.40

T'a'pas ? par —RACEY—

dites simplement- "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

M. l'abbé Pierre-Saul Gendron

(*suite de la 1ère page*)

Cependant, il était trop habitué au mouvement pour rester complètement en repos. Il fut plusieurs années chapelain des Soeurs de Ste-Marthe et dirigea la construction de leur maison-mère en 1926-27. Puis il entreprit de faire la généalogie de sa famille. Il eut le bonheur de mener à bonne fin cette oeuvre si longue et si hérissée de difficultés. En 1929 il fit imprimer "La Famille de Nicolas Gendron", un gros in-8, de 704 pages.

Les deux dernières années de sa vie se passèrent dans le recueillement et la prière qui lui étaient naturels. Il accueillait toujours gracieusement les visiteurs et savait les retenir par sa conversation intéressante et enjouée. Sur certains sujets: le Manitoba, le Séminaire, sa famille, il ne tarissait pas. Sa mémoire heureuse lui rapportait, à point nommé, les plus menus détails d'une généalogie compliquée et il parlait avec amour de tous ceux qui tenaient de près ou de loin à sa parenté. Il était très hospitalier pour les siens qui ne manquaient pas de lui faire visite tour à tour. Il savait les consoler dans leurs peines, les aider de ses conseils et, au besoin, de son argent, car il était d'une générosité à nulle autre pareil.

Il était le lien entre les anciens du Séminaire et la génération actuelle. Il avait connu de près les grands ancêtres; ceux qui ont fait la gloire de la maison. Avec quel respect et quelle vénération il en parlait, et combien d'anecdotes nous avons apprises de sa bouche à leur sujet.

Le Manitoba avait gardé une partie de son coeur et il aimait à rappeler le temps où il était curé de La Salle. Non pas pour parler de ses oeuvres, jamais il n'ouvrait les lèvres sur son passé, c'est parce que l'Ouest lui tenait au coeur. Dans les dernières années, il a lu tout ce qui a été écrit sur le Manitoba et le Nord-Ouest. Et *il fallait voir avec quelle avidité il dévorait les gros volumes qu'on lui charroyait à brassées de la bibliothèque.*

Entre temps la vieillesse et la maladie le minaient sourdement et elles finirent par avoir raison de lui. Le 11 octobre il eut une faiblesse qui a failli l'emporter du coup. Il se remit un peu cependant et ses confrères accourus autour de son lit récitèrent les dernières prières. Et la vie s'en est allé goutte à goutte, si doucement que les assistants n'ont pu percevoir le dernier soupir. Le bon et fidèle serviteur était entré dans la joie de son Seigneur.

Qu'il repose en paix.

———:-o-:———

La France achète des bêtes à cornes

Le transport de 176 bovins canadiens évaluées à plus de 500,000 francs sur le steamer Minetonka, marque un développement nouveau et important dans l'exportation des animaux canadiens Cette première expédition a créé une impression très favorable en France et l'on croit que les agents français viendront au Canada et achèteront des génisses, des taureaur et d'autres sujets reproducteurs en vue de refaire les troupeaux de France qui ont subi de lourdes pertes. Le Canada et la Suisse sont les deux seuls pays dont les bestiaux sont autorisés à entrer en France par les autorités vétérinaires françaises, et comme la Suisse n'a pas le moindre surplus à exporter, le superbe état de santé des bestiaux canadiens fournit au Canada une belle occasion.

SÛRE, RAPIDE PROUVEE!

Sûre—Buckley's ne contient pas de narcotiques — absolument sans danger pour enfants et adultes.
Rapide—Rapide comme l'éclair—une simple gorgée le prouve.
Prouvée—Des milliers de témoignages et la plus grande vente de tous les remèdes contre la toux, au Canada, sont des preuves convaincantes de ses mérites. M-13F

BUCKLEY'S MIXTURE

Les COURRIERS

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'inspecteur d'écoles J.A. Girard est venu faire le rapport de sa visite d'automne à la convocation des commissaires, lundi dernier.

—Se sont rendus à Saint-Hyacinthe pour la représentation de l'Avare de Molière, au Séminaire de Saint-Hyacinthe: M. l'abbé J. O. Gadbois, M. l'abbé Roger Préfontaine, Mme Pierre Sawyer, Mlle Berthe Bellemare, M. Jean-Paul Morier.

—M. et Mme Honoré Roireau de Saint-Césaire sont venus chez M. Henri Tétreault.

—L'assemblée mensuelle de l'U. C.C. aura lieu le 1er décembre.

—Un conseil vient d'être formé pour l'organisation d'un bazar au profit du couvent. Présidente: Mme Henri Tétreault, vice-présidente: Mme François-X. Blanchard; 2e, vice-présidente: Mme Philippe Barsalou; secrétaire: Mme Albert Morier; secrétaire-adjointe: Mme Pierre Savary; organisatrice des parties de cartes: Mlle Léonie Bélisle.

———:-o-:———

SWEETSBURG

Le 25 novembre a été un jour de réjouissance au couvent. C'est la SteCatherine un nombreux cortège de dames et de demoiselles furent conviées à la plus aimable des séances scènes rendues avec art; déclamations et chant dans le pensionnat accueillant sous les parures de fête. Tous les coeurs sont reconnaissant du cordial accueil.

—M. et Mme Ernest Bolduc, M. et Mme Camille Loiselle leurs filles Lucille et Jeannine leur fils Jean-Paul et Guy, de Dunham ont visité leur fille Marie-Antoinette au couvent à St-Hyacinthe dimanche dernier.

—M. et Mme Antonio Brodeur leur fils René sont allés à Farnham à une séance donnée au profit de l'Hôpital.

———:-o-:———

UPTON

Samedi dernier, les élèves du couvent de la Présentation donnaient une soirée des plus intéressante et parfaitement bien rendu. Un drame en trois actes intitulé "Fleur de Neige" fut joué par les élèves des première, deuxième et troisième années. Le principal rôle était tenu par Mlle N. Mansdale âgée de 6 ans. Une petite scénette fut exécutée par Mlles Dolorès Brunelle et Gabrielle Bélanger. Une fable chantée en trois parties fut très bien rendue par le choeur des élèves. Les petits garçons de l'externat ont été amusants avec leurs "Petits Pierrots". Mlle Thérèse De Grandpré s'est fait applaudir dans une déclamation et Mlles Alice Dufault et Thérèse Vaillancourt dans des duos de piano.

—MM. E. et G. Pinsonneault, Mmes A. Goulet et J. Bissonnette et Mlles Rita et M. Reine Pinsonneault, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont visité leur soeur religieuse Franciscaine missionnaire de Marie.

———:-o-:———

Mauvais sommeil dû aux gaz dans l'intestin supérieur

Le mauvais sommeil est causé par les gaz qui oppressent le coeur et les autres organes. Vous ne pouvez vous débarrasser de ces maladies en ne soignant que l'estomac, parce que la plupart des gaz sont dans l'intestin supérieur.

Le simple remède allemand qui a nom Adlerika atteint les deux intestins inférieur et supérieur, éliminant les poisons qui causent les gaz, la nervosité, le sommeil agité. Procurez-vous Adlerika aujourd'hui. Vous en sentirez demain les merveilleux effets. Vous direz ensuite que le jour où vous avez lu ceci fut pour vous un jour heureux. L.-P. Gaucher, pharmacien, Saint-Hyacinthe.

TAUX REDUITS
en
FIN DE SEMAINE
pour tous endroits au Canada
Aller—retour au prix du passage régulier plus un quart.
En vigueur jusqu'à la fin de février 1932.
Billets valables pour l'aller, du vendredi midi au dimanche midi; pour le retour, le départ doit avoir lieu avant minuit, le lundi (heure solaire).
Renseignements de tout agent de billets
865F
PACIFIQUE CANADIEN

Dans le passé

(*suite de la 1ère page*)

des poules, des canards, des pigeons, des chandeliers, des mouchetes, etc., etc. Ce mariage fut-il contracté à l'église catholique? Non à St-Jean Baptiste ni à Saint Mathias. J'incline à croire que la cérémonie fut faite à l'église protestante de Chambly car il n'y avait point d'autre temple nérétique dans les environs à cette époque.

G.P.A.

———:-o-:———

DÉFENSE D'AVANCER

Je, soussigné, donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Ovide Desmarais

St-Hyacinthe, 12 nov. 1931. 4déc

Dans l'Etat de la Caroline du Nord les magasins à succursales multiples sont frappés d'une taxe spéciale de $50.00 pour chacune de leurs succursales. Cette taxe a été pafée sous protêt et la cause portée à la Cour Suprême.

———:-o-:———

Alitée par le mal de dos

"Il y a deux ans, je souffrais de vives douleurs dans la chute des reins et pouvais à peine me tenir droite. Parfois, j'étais obligée de m'aliter pendant une semaine. Durant trois mois, j'allai à l'hôpital et on me soulagea mais on prétendit ne pouvoir plus me traiter avec des remèdes, qu'il me fallait un repos complet de six mois et m'éloigner de mes enfants. Je ne pouvais m'y résigner, donc je cessai d'aller à l'hôpital. Je commença l'emploi des Sels Kruschen et mon mal de dos cessa."—Mme W.

Kruschen contient des sels vitaux qui atteignent la source même du mal de dos. Aussitôt que vous aurez commencé à prendre Kruschen, les douleurs les plus aiguës dans le dos disparaitront. En continuant la "petite dose quotidienne", les élancements deviendront moins fréquents jusqu'à ce que finalement vous ne ressentiez plus aucune douleur. Ensuite, si vous êtes prudent, vous exempterez une rechute en prenant chaque matin la petite et insipide pincée de Kruschen.

$10
TEL EST LE PRIX DE CET EQUIPEMENT C·C·M· No. 125, COMPRENANT PATINS C·C·M· ET CHAUSSURES C·C·M·

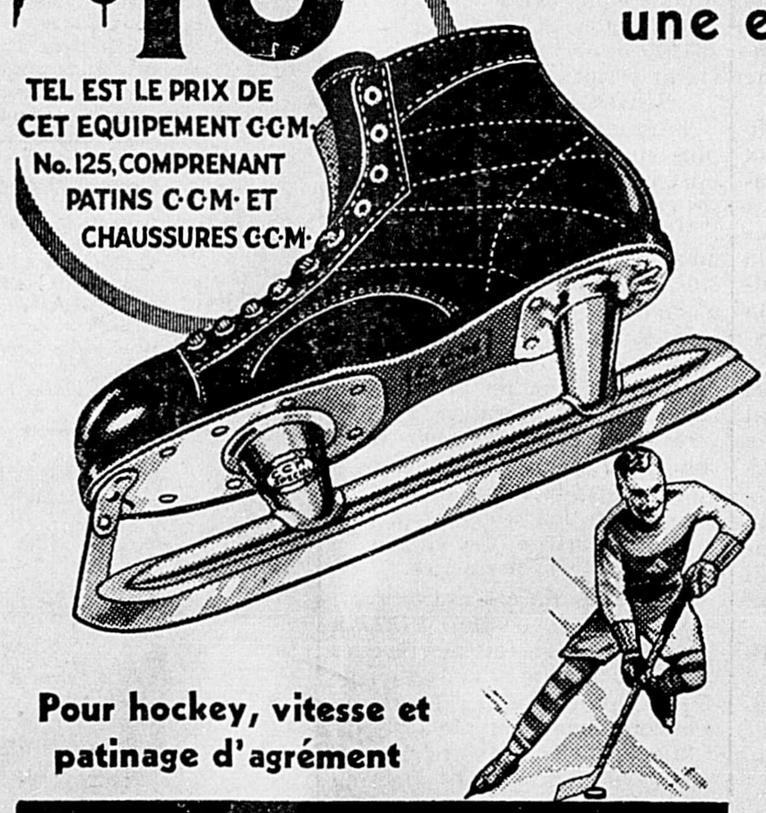

Pour hockey, vitesse et patinage d'agrément

Un patin de qualité et une excellente chaussure

CET équipement n'a pas son "pareil" pour $10. Le patin est un Extra C·C·M· (fini nickel velouté), préféré de nombreux professionnels et amateurs. La lame est faite d'acier nickel chromé, avec bords durs comme du silex et tranchants comme un rasoir, et est soudée au tube à l'électricité (non rivetée). La chaussure, posée à l'usine, est d'un modèle professionnel C·C·M· Elle est faite d'un cuir grené, doublement tanné, durable, avec bout très dur, première semelle de cuir et triple renforcement de canevas.

Fabriquée d'après les spécifications C·C·M·, cette chaussure est seyante et confortable partout, sous la plante du pied, aux orteils et au talon. Un patin de qualité et une excellente chaussure.

F41C

EQUIPEMENT PATINS ET CHAUSSURES C·C·M·

L'"Empress of Britain" autour du monde

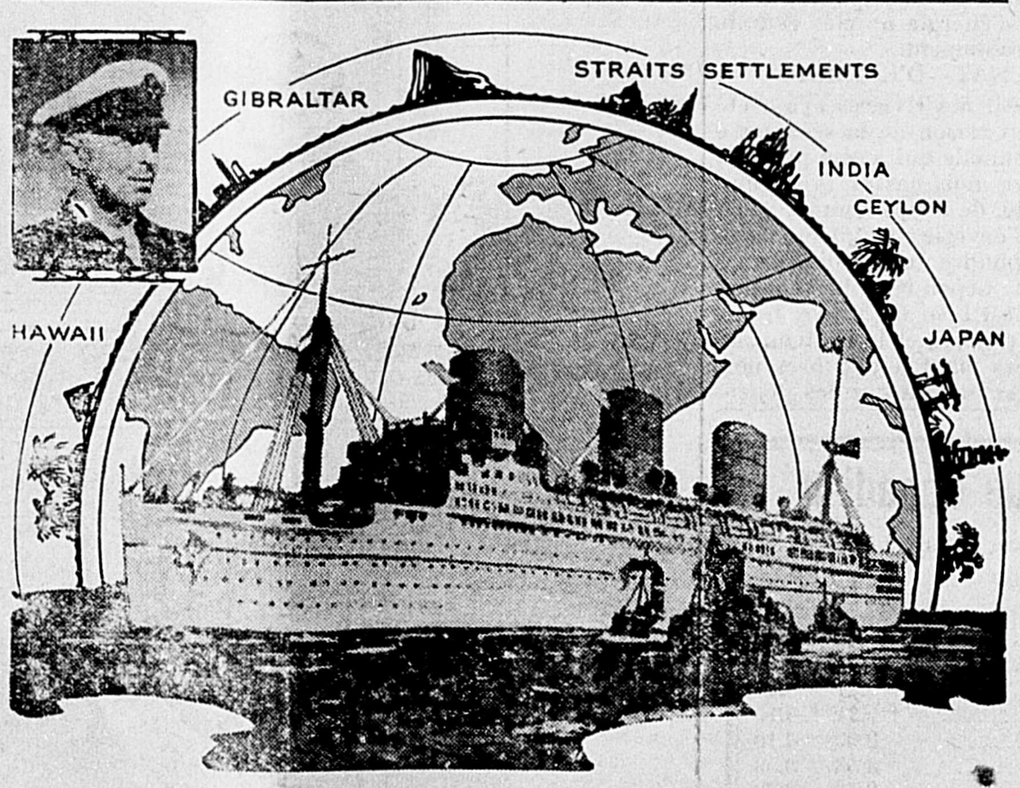

JEUDI, le 3 décembre, à midi, le luxueux paquebot "Empress of Britain", mis en service sur l'Atlantique en mai dernier par le Pacifique Canadien, quittera New York pour entreprendre la dixième croisière annuelle autour du monde organisée par cette compagnie. Il sera commandé par le capitaine R. G. Latta, commodore de la flotte du Pacifique Canadien.

L'intérêt suscité par le fait que l'"Empress of Britain" effectuerait cette année cette merveilleuse randonnée autour du globe a été tel, que le paquebot quittera la métropole américaine avec plusieurs centaines d'excursionnistes du Canada et des Etats-Unis. Les records de traversée transatlantique établis au cours de sa première saison de navigation par le gigantesque paquebot de 42,500 tonnes, lui ont valu une popularité croissante, et tous ceux qui eurent l'occasion de voyager à son bord ont été unanimes à en vanter le luxe, le confort, la commodité et la rapidité.

Durant cette croisière mondiale, qui durera 128 jours, plus de 80 villes des divers pays du monde seront visitées; les principaux ports où le paquebot fera escale seront Funchal, Madère; Gibraltar; Alger; Monte Carlo; Naples, Athènes, Haïfa, Port-Saïd, Le Caire; Suez, Bombay, Colombo, Padang, Sumatra, Batavia, Java; Singapour, Bangkok; Manille, Hong-Kong, Shanghai; Kobe et Yokohama; San Francisco, Los Angeles; Panama, La Havane et enfin New York, où il arrivera le 8 avril 1932.

Ce sera la première fois qu'un aussi gros navire aura jamais effectué une croisière autour du monde. L'"Empress of Britain" fera ainsi grand honneur, non seulement à la compagnie qui en est propriétaire, mais aussi au Canada tout entier, dont il arborera le drapeau dans tous les grands ports du monde.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au *Courrier*. jno

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

ACCORD DE PIANOS et réparations de toutes sortes. S'adresser à M. E.-N. Gaudette, 56a rue William. Téléphone 971. 4d

ON DEMANDE à emprunter $600.00. Bonne garantie offerte. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

INFIRMIER de quinze ans d'expérience, prend service à domicile. Tous traitements. S'ad. à A. Leblanc, Tél. 223-J. 4déc.

UNE CHANCE POUR VOUS.— Avec $20.00 comptant vous vous procurez un beau terrain de 50 x 125 pieds situé à dix minutes du centre de la ville. C'est le temps de vous mettre chez vous parceque que la main d'oeuvre est facile à obtenir et que les prix des matériaux de construction sont beaucoup baissés. Pour plus de renseignements s'adresser au *Courrier*. jno

A LOUER.— Trois logements.— Lafontaine: $10; Concorde: $12., Bourdages, $12.
S'ad. à Eugène Benoît, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété? Si oui, veuillez m'en informer, je suis acheteur.
Eugène Benoît, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

PERDU.— Chat gris-bleu, uniforme de couleur, environ six mois, mâle. Probablement rue Concorde, entre Girouard et William. Récompense généreuse.
S'ad. au *Courrier*.

ON DEMANDE.— Cage d'oiseau usagée. S'ad. au *Courrier*.

A VENDRE.— Une bouilloire à vapeur, deux moteurs électrique, d'une force et d'une demi force, courant 110; une scie à ruban.
S'ad. à 108 St-Antoine.

A VENDRE.— Un piano en bon état et une machine à coudre électrique portative, neuve, marque "Singer" à très bon marché. S'adresser à A.V. Blanchard, 28 rue St-Denis. j.n.o.

A VENDRE.— Fournaise et tuyau, table, porte-chapeaux poêle à l'huile Perfection, 3 feux, avec coerniche et fourneau.
S'adresser au *Courrier*. jno

A VENDRE.— Une fournaise de salle à air chaud avec système "Silent Glow" à très bon marché. S'ad. au no. 23 Laframboise. j.n.o.

ONDULATION PERMANENTE.— Croquignole.— Spécial pour les fêtes, du 4 déc. au 23 déc.
Prix rég. $5.00 — 2 pour $ 9.00
Prix rég. $8.00 — 2 pour $13.00
Tout ouvrage garanti. Tél. 795
Mme U. Santoire 145 Cascades, St-Hyacinthe.

AGENTS.— On demande des agents pour la vente des fameux cigares Yo-Yo, pour la ville de St-Hyacinthe et ses environs. Roméo Gaudry, 3848 rue St-Hubert, Montréal, P.Q. (Distributeur pour la province de Québec). 1f

A VENDRE OU ECHANGER.— Pour terre ou commerce bien établi, propriété de quatre logements, quatre garages. Bon revenu. S'ad. sur les lieux, 40 Cascades, coin St-Pascal. 1f

UN PORTE-MONNAIE contenant une certaine somme d'argent a été oublié samedi dernier au bureau de poste. On serait reconnaissant à la personne qui l'a, de le rapporter au bureau de poste. 1f

A LOUER.— Beau logement de cinq appartements et chambre de bain, etc. S'adresser en haut, 186 Bourdages. 18d

A VENDRE.— Moulin à scie et à moulange, dans bonne localité. Propriété en bon ordre. Bon revenu. Conditions faciles. S'ad. au bureau du *Courrier*. 25d

GARAGE A LOUER.— $10.00 pour tout l'hiver. S'ad. au *Courrier*. jno

A VENDRE.— Radio Marconi, modèle "Junior". Pour informations, téléphonez à 564M. St-Hyacinthe. 1f

BUANDERIE YAMASKA.—Nous invitons le public à nous confier ses lavages et lui garantissons satisfaction tant sous le rapport de l'ouvrage que sous celui de nos prix.
Buanderie Yamaska, 190 rue Bourdages. Tél. 584W. 1f

SCN IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA 41

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis, $2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant